

Faculté Arts Lettres Langues
33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C
F-42023 Saint Étienne - Cedex 2

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES » (ALL)

MENTION « ARTS »

Les différents « Parcours » :

Arts plastiques
Sciences de l'art
Arts numériques
Master MEEF Arts plastiques
Agrégation d'Arts plastiques
Édition d'art / Livre d'artiste
Réalisateur en arts numériques

Musique et musicologie
Administration et gestion de la musique
Réalisateur en informatique musicale

2021 - 2022

SOMMAIRE

S'inscrire et étudier en Master « Arts »

Informations pratiques

Centres de recherche

Régime général des examens

Stage M1 semestre 2

Parcours « Arts plastiques »

Parcours « Sciences de l'art »

Parcours « Arts Numériques »

Master MEEF Arts plastiques

Agrégation Arts plastiques

Parcours « Édition d'art / Livre d'artiste »

Parcours « Réalisateur en arts numériques »

Parcours « Musique et musicologie »

Parcours « Administration et gestion de la musique »

Parcours « Réalisateur en informatique musicale »

Service numérique pour les étudiants

Service des publications

Calendrier de l'année universitaire

Plan du site universitaire

ENTREE EN MASTER

La loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Nous vous invitons à consulter le guide "[Préparer sa candidature en Master](#)".

[Le lien sur la page web de l'UJM](#) :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preparer-sa-candidature-en-master.html>

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études dans un master de leur établissement actuel doivent aussi, faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser [l'application dématérialisée e-candidat](#) pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure eCandidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure eCandidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure eCandidat.

INFORMATIONS PRATIQUES

	Parcours	Réunion de rentrée	Début des cours	Scolarité	Secrétariat Enseignants
M1 et M2	Arts plastiques	Lundi 2 sept. 2021 15h00 D. Papin	Mardi 7 septembre 2021	Christine Chantelot	Patricia Blanc-Grimaldi
M1 et M2	Sciences de l'art	Jeudi 2 septembre 2021 à 16 h D. Papin	Lundi 6 septembre 2021		
M1 et M2	Arts Numériques	Jeudi 2 sept. 2021 14h00 D. Papin	Lundi 6 septembre 2019		
M2	Édition d'art, Livre d'artiste	Lundi 6 septembre 10h30, 320 D. Papin	Lundi 13 septembre 2021 14h 320 D. Papin		
M2	Réalisateur en arts numériques	Lundi 6 septembre 2021 à 10h D. Papin A202	Mardi 7 septembre 2021		
	Arts plastiques Agrégation	Jeudi 9 sept. 2021 à 16h30 D. Papin	Lundi 27 septembre 2021	Mélanie Granger	Claudine Bennacer
M1 et M2	Arts plastiques Métiers de l'enseignement	Jeudi 9 sept. 2021 à 16h D. Papin	Lundi 13 septembre 2021		
M1 et M2	Musique et musicologie	Vendredi 3 septembre 2021 16h Tréfilerie F.1.1	Lundi 6 septembre 2021	Annette Compeau	
M2	Administration et gestion de la musique	Lundi 6 sept. 2021 10h salle A.215 (D. Papin)	Lundi 6 septembre 2021		
M2	Réalisateur en informatique musicale	Lundi 6 septembre 2021 à 10h D. Papin A202	Mardi 7 septembre 2021	Christine Chantelot	

CONTACT :

Responsable du Master : fabrice.flahutez@univ-st-etienne.fr

Scolarité :

Annette Compeau annette.compeau@univ-st-etienne.fr
Christine Chantelot christine.chantelot@univ-st-etienne.fr

Secrétariat enseignants :

Sylvie Ferret sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr
Claudine Bennacer claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr
Patricia Blanc-Grimaldi patricia.blanc.grimaldi@univ-st-etienne.fr

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 6 septembre 2021 au samedi 11 décembre 2021 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 17 janvier 2022 au mardi 19 avril 2022 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 31 octobre 2021 au dimanche 7 novembre 2021

Noël : du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

Hiver : du dimanche 20 février 2022 au dimanche 27 février 2022

Printemps : du dimanche 24 avril 2022 au dimanche 1er mai 2022

Ascension : du jeudi 26 mai 2022 au dimanche 29 mai 2022

REUNIONS DE RENTREE

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA , Étude du Contemporain en Littérature Langues et Arts, (fusion CELEC + CIEREC) (EA 3069+ 3068). Composantes :	Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
– Axe « Territoires et représentations»	Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) Rémi Digonnet (remi.digonnet@univ-st-etienne.fr)
– Axe « espaces de savoirs critiques»	Evelyne Lloze (evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr) Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
– Axe « Créations – Technologies – Imaginaires»	Laurent Pottier <laurent.pottier@univ-st-etienne.fr> Jérôme Dutel (jerome.dutel@univ-st-etienne.fr)
– Axe « Créations en tension »	Emmanuel Marigno (emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr) Carole Nosella (carole.nosella@univ-st-etienne.fr)
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Textes scientifiques et techniques dans l'Antiquité ; • Savoirs médicaux, Antiquité-Moyen Âge, Orient-Occident ; • Syntaxe et sémantique du grec ancien ; • Histoire et représentation de l'Antiquité ; • Antiquité tardive. 	Florence Garambois Vasquez (florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) . Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Christelle Bahier-Porte (christelle.porte@univ-st-etienne.fr)

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 1.

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures minimum

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, entre le 11 décembre et le 1^{er} mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 15 juin (pour un rapport rendu en session 2)

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré (si la durée est inférieure à 2 mois)

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et **ne pas consister en un copier-coller** des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. **La recherche du stage se fait dès le premier semestre.**

Les stages se font en France ou à l'étranger. **Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.**

Parcours « Arts plastiques »

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Carole NOSELLA

carole.nosella @univ-st-etienne.fr

ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, Design
- Olivier BELON: Docteur agrégé
- Céline CADAUREILLE : Maître de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Anne FAVIER : Maître de conférences, Arts plastiques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Carole NOSELLA : Maître de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Théorie de l'art contemporain
- Ronald SHUSTERMAN : Professeur littérature des pays anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre, se concentrant sur sa pratique artistique de manière à conjuguer théorie et création. Il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui un champ de recherche qui lui soit personnel, qui tienne compte de sa pratique artistique, de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années, ponctuées par des présentations de travaux artistiques, des oraux et des rendus écrits. Le mémoire est présenté à l'issue de la seconde année.

L'étudiant est encouragé à s'intégrer au Laboratoire ECLLA (Études du contemporain en littératures, langues et arts) et suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés (entre autres) par ce centre de recherche. Il rend des comptes rendus de ces suivis de recherches pour justifier de son implication.

L'étudiant, selon la maturité de sa pratique artistique, est amené à monter et à participer à une exposition avec les espaces d'expositions partenaires du parcours « Arts plastiques » et du parcours « Arts numériques ».

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant le master 2 peut être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. L'obtention du master 2 ouvre également la possibilité de préparer l'Agrégation d'Arts Plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En quatre semestres, ce parcours assure une formation à dimension réflexive et critique, avec une production plastique (dessin, peinture, volume, performance, photographie, vidéo, image numérique, multimédia).

Les approfondissements disciplinaires permettent à l'étudiant d'envisager des résonances avec sa thématique de recherche. La pluralité de l'enseignement que les étudiants ont reçu pendant leur cursus est maintenue ; chaque étudiant bâtit lui-même l'édifice singulier de sa recherche à partir des unités qui lui sont nécessaires.

Les étudiants suivent un cours d'anglais tous les semestres. Les cours de méthodologie de l'écrit leur permettant de mettre en œuvre la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires. Certains cours sont mutualisés avec l'agrégation ; ils viennent renforcer une culture et initient à la méthodologie du concours.

Ils effectuent en M1 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 9 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du domaine des arts plastiques, de la recherche en arts plastiques, de la création, de l'animation culturelle mais il peut également permettre de s'engager dans la voie de la médiation

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ECTS en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais R. Shusterman		18	Terminal Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	1
Méthodologie de l'écrit Carole Nosella		9	Contrôle continu	Dossier	Dossier	12	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
<i>Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle</i> Fabrice Flahutez	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
<i>Le corps à l'œuvre</i> Céline Cadaureille	15		Ecrit Terminal 3h	Ecrit 3h	Dossier	4	2
<i>Art et nouveaux médias</i> A. Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire/colloque de ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche Choisir 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 3 coef 2 mémoire coef 1 optionnel
Peinture et Photographie Anne Favier		12	Dossier	Dossier	Dossier	5	2/1
Volume et Performance Céline Cadaureille		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédias Carole Nosella		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais R. Shusterman		18	Terminal Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	2
Stage			rapport de stage	∅	∅	10	2
Insertion pro – CAP Avenir						2	1

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
Photographie	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Objets du design C. Bardin	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
L'art en question A. Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Espaces et réseaux Carole Nosella	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire/colloque de ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche Choisir 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 3 coef 2 mémoire coef 1 optionnel
Peinture et Photographie Anne Favier		14	Dossier	Dossier	Dossier	5	2/1
Volume et Performance C. Cadaureille		14	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédiás Carole Nosella		14	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Anglais 1 Arnaud Moussart		18	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
Anglais 2 Arnaud Moussart		18	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	1
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Carole Nosella		6	Contrôle continu	Dossier	Dossier	2	3

UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
Séminaire/colloque de ECLLA 1			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
Séminaire/colloque de ECLLA 2			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
Séminaire spécifique commun aux différents parcours <i>Genre, Queer, post-modernisme et créations</i> Fabrice Flahutez	12		Compte rendu	Compte rendu	Compte rendu	2	1
Cours d'esthétique de l'agrégation R. Olcèse	26		Ecrit	Ecrit	Ecrit	2	2
Un cours au choix parmi suivants :							
Histoire de l'art (période moderne) C. Cadaureille	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	2	2
<i>Histoire de l'art (période ancienne) X</i>	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	2	2

UE3 Projet de recherche Choisir 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 3 coef 2 mémoire coef 1 optionnel
Peinture et Photographie Olivier Belon		12	Dossier	Dossier	Dossier	5	2/1
Volume et Performance Céline Cadaureille		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédiás Carole Nosella		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 2
			Rédaction du mémoire et soutenance		

Parcours « Sciences de l'art »

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Danièle MÉAUX

daniele.meaux@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, Design
- Olivier BELON : Docteur, agrégé
- Céline CADAUREILLE : Maître de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Anne FAVIER : Maître de conférences, Arts plastiques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Carole NOSELLA : Maître de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Théorie de l'art contemporain
- Ronald SHUSTERMAN : Professeur littérature des pays anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre ; il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à bénéficier de cours dans des domaines plus larges. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui une recherche qui tienne compte de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur deux années – le mémoire étant présenté à l'issue de la seconde année.

Le master demeure un grade qui peut être à lui-même sa propre fin. Il peut également être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. Il ouvre aussi la possibilité de préparer l'agrégation d'arts plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le directeur de recherche est un des professeurs de « Sciences de l'art », soit Danièle Méaux ou Anolga Rodionoff ou Fabrice Flahutez

Le parcours « Sciences de l'art » comporte une pluralité d'enseignements. Quelques-uns d'entre eux sont pris au sein de la préparation à l'agrégation.

Parallèlement à ces cours, l'étudiant développe une réflexion personnelle concernant une œuvre, un ensemble d'œuvres ou une problématique identifiée de l'art contemporain, en relation étroite avec son directeur de recherche.

Par la participation à divers séminaires et colloques, l'étudiant est amené à découvrir des méthodes d'analyse et d'interprétation variées. Il est invité à exposer l'état de ses travaux dans certains séminaires.

La recherche se fait à l'intérieur du Laboratoire ECLLA (Études du contemporain en littératures, langues et arts) auquel les chercheurs et les étudiants de la spécialité sont affiliés. Ce centre de recherche se consacre à l'étude de l'expression contemporaine dans les différents champs artistiques (arts plastiques, arts numériques, design, littérature, photographie, musique).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du domaine des arts qui relèvent de l'éducation, de l'animation culturelle au sens large ou de la médiation.

CAS DE DISPENSE

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	3	1
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours)		6	Dossier	Dossier	Dossier	6	2
Recherche bibliographique Anolga Rodionoff		4	Dossier	Dossier	Dossier	6	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
<i>Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle</i> Fabrice Flahutez	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste/	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Le corps à l'œuvre Céline Cadaureille	15		Terminal Ecrit 3 heures	Ecrit 3 heures	Dossier	4	2
Art et nouveaux médias Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire/colloque de ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Qu'est-ce que l'esthétique ? Anolga Rodionoff		10	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
Art & technique		10	Dossier	Dossier	Dossier	3	3

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	3	3
Stage			rapport de stage	∅	∅	10	10
Insertion professionnelle – CAP Avenir						2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Photographie	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Objets du design Christophe Bardin	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
L'art en question Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Espaces et réseaux Carole Nosella	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire/colloque de ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Création & mémoire Anolga Rodionoff		15	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
Arts & sciences humaines		15	Dossier	Dossier	Dossier	3	3

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Anglais 1 Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Anglais 2 Arnaud Moussart		18	Dossier Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours)		6	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

UE2 Approches théorique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Séminaires/colloques de ECLLA 1			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	2
Séminaires/colloques de ECLLA 2			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	2
Cours d'esthétique de l'agrégation Rodolphe Olcèse	26		Ecrit	Ecrit	Ecrit	3	3
Séminaire spécifique commun aux différents parcours <i>Genre, Queer, post-modernisme et créations</i> Fabrice Flahutez	12		Dossier	Dossier	Dossier	3	3

UE3 Spécialisations	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Relations entre les arts		12	Dossier	Dossier	Dossier	3	3
<i>De la production de l'œuvre à sa réception</i> Anolga Rodionoff		12	Dossier	Dossier	Dossier	3	3
Cours d'histoire de l'art (parmi les deux de l'agrégation) Ou éventuellement stage	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	4	4

SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu			Ects 30	Coef. 1
			Rédaction du mémoire et soutenance			30	1

Parcours « Arts Numériques »

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Vincent Ciciliato/Rodolphe Olcese
vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr/ rodolphe.olcese@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maître de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Carole NOSELLA : Maître de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Théorie de l'art contemporain
- Ronald SHUSTERMAN : Professeur littérature des pays anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master 1 et 2, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre et qui prend appui sur sa pratique artistique ; il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui un champ de recherche qui lui soit personnel et qui tienne compte de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années. Le mémoire est présenté à l'issue de la seconde année.

À partir de la rentrée 2022, les parcours Création contemporaine et nouveaux médias, Réalisateur en Arts numériques et Réalisateur en Informatique Musicale seront fusionnés en un seul parcours de deux ans.

L'étudiant est encouragé à s'intégrer au Laboratoire ECLLA (Études du contemporain en littératures, langues et arts) et suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés par ce centre de recherche (entre autres). Il doit remettre des comptes rendus de ces suivis de recherches pour justifier de son implication.

L'étudiant, selon la maturité de sa pratique artistique, est amené à monter et à participer à une exposition avec les espaces d'expositions partenaires du parcours « Arts plastiques » et du parcours « Arts numériques ».

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant le master 2 peut être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. L'obtention du master 2 ouvre également la possibilité de préparer l'Agrégation d'Arts Plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En quatre semestres, ce parcours assure une formation à dimension réflexive et critique, avec une production dans le champ des arts numériques : approche théorique, esthétique, et historique des œuvres et des événements artistiques relevant des nouvelles technologies numériques, des processus interactifs, des dispositifs hypermédias, et des rapports entre arts et sciences.

Les étudiants suivent un cours d'anglais tous les semestres. Les cours de méthodologie de l'écrit leur permettant de mettre en œuvre la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires. Certains cours sont mutualisés avec l'agrégation ; ils viennent renforcer une culture et initient à la méthodologie du concours.

Ils effectuent en M1 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 9 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du champ des arts plastiques au sens large, de la recherche en arts numériques, et dans des domaines émergents au croisement de la recherche scientifique et de la pratique artistique, mais il peut également permettre de s'engager dans la voie de la réalisation multimédia et interactive, de la médiation ou de l'animation culturelle.

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 : Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Esthétique des arts numériques : méthodologie de l'écrit propre au parcours Carole Nosella / Rodolphe Olcèse		10	Dossier	Dossier	Dossier	6	2
Histoire des arts numériques : constitu- tion d'un corpus d'œuvres mutualisé RIM/RAN imputé au master R Vincent Ciciliato		10	Dossier	Dossier	Dossier	6	2

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
2 choix parmi les 4 suivants							
<i>Mondes de l'art, globalisation et cul- ture visuelle</i> Fabrice Flahutez	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
<i>Le corps à l'œuvre</i> Céline Cadaureille	15		Terminal écrit 3 heures	Ecrit 3 heures	Dossier	4	2
<i>Art et nouveaux médias</i> Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire/colloque de ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 : Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
<i>Conception et mise en œuvre d'un projet multimédia</i> mutualisé RIM/RAN imputé au master R Vincent Ciciliato / Carole Nosella/ R. Olcèse		10	Dossier	Dossier	Dossier	5	

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	3
Stage			rapport de stage	∅	∅	10	10
Insertion professionnelle – CAP Avenir						2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
2 choix parmi les 4 suivants							
Photographie	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Objets du design Christophe Bardin	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
L'art en question Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Espaces et réseaux Carole Nosella	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire/colloque de ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Arts, technologies et sciences humaines : défrichage d'un terrain Rodolphe Olcèse		15	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
Arts et médias numériques : réalisation d'un projet Vincent Ciciliato / Carole Nosella/ R. Olcèse		15	Dossier	Dossier	Dossier	3	3

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Anglais 1 Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Anglais 2 Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Vincent Ciciliato / Rodolphe Olcèse		6	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

UE2 : Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Séminaire/colloque de ECLLA 1			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
Séminaire/colloque de ECLLA 2			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
<i>Cours d'esthétique de l'agrégation</i> (imputé à l'agrégation) Rodolphe Olcèse	26		Dossier	Dossier	Dossier	2	1
<i>Un cours au choix parmi les deux cours d'histoire de l'art de l'agrégation</i> (imputé à l'agrégation)	22		Dossier	Dossier	Dossier	2	1
Séminaire spécifique commun aux différents parcours <i>Genre, Queer, post-modernisme et créations</i> Fabrice Flahutez	12		Dossier	Dossier	Dossier	2	1

UE3 : Spécialisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef 1
Pratique artistique et technologies du quotidien (mutualisé avec RIM/RAN, imputé au master R) Thomas Duquet		9	Dossier	Dossier	Dossier	4	4
<i>Nouvelles technologies et spectacle vivant</i> (S4) (imputé au RIM/RAN) Merryl Messaoudi, Nicolas Hoste	8		Dossier	Dossier	Dossier	1	1
<i>Capture de mouvement : analyse vidéo-graphique du geste</i> (imputé au RIM/RAN) Christophe Lebreton		10	Dossier	Dossier	Dossier	1	1
<i>Traitement image temps-réel 1 & 2</i> (imputé au RIM/RAN) Vincent Ciciliato, Nathanaël Tardif		12	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
<i>Art et nouveaux médias (cours de s. 1)</i> Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	2	2

SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
			Rédaction du mémoire et soutenance	30	

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

M1 : Séminaire spé. (S1) (UE2 Approfondissement disciplinaire)

Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle

Fabrice FLAHUTEZ

Séances les mardi 13h00-16h00 salle 220 (site Denis Papin)

Mardi 28 septembre 2021; mardi 12 octobre 2021 ; Mardi 26 octobre 2021 , mardi 9 novembre 2021 ; mardi 23 novembre 2021 ;

Ce séminaire a pour vocation de prendre en charge les créations contemporaines depuis les années d'après 1945 jusqu'à aujourd'hui, à l'aune de la mondialisation et de l'émergence de discours pluriels. On reviendra sur les notions de périphérie et de centralisme, sur le décentrement des lieux de légitimation de l'art, etc. Il sera intéressant d'interroger les modalités d'internationalisation des pratiques artistiques et de travailler à prendre en compte une culture visuelle au sens large. Les étudiants sont **vivement** tenus d'être au courant de l'actualité muséale et éditoriale concernant ces sujets qui ont une très forte actualité depuis quelques années. Ils sont également **fortement** encouragés à lire et étudier la bibliographie qui sera donnée ultérieurement. Par ailleurs nous invitons les étudiants à venir au COLLOQUE « ARTS CONTEMPORAINS & ANTHROPOCÈNE », Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 octobre 2021. (entrée libre)

M2 : Séminaire spécifique commun (S3) (UE2)

Genre, Queer, post-modernisme et créations

Fabrice FLAHUTEZ

Séances les mardi 13h00-16h00 salle 220 (Denis Papin) sauf séance le 29/11/21

mardi 5 octobre 2021 ; Mardi 19 octobre 2021, **Lundi 8 novembre 2021** ; mardi 16 novembre 2021,

Séances les mardi 13h00-16h00 salle 220 (Denis Papin)

Ce séminaire est conçu comme une introduction à différentes méthodologies comme les Études sur le genre, les études postcoloniales, les études Queer, etc. en regard de la création contemporaine et d'une culture visuelle élargie et internationale. Comment s'organisent les grandes expositions internationales autour de ces enjeux et comment les artistes en sont prescripteurs. En d'autres termes, quelles relations ou quelles lectures pouvons nous faire des œuvres et des pratiques artistiques lorsqu'on passe le tout au prisme de méthodologies innovantes. Les étudiants sont **vivement** tenus d'être au courant de l'actualité muséale et éditoriale concernant ces sujets qui ont une très forte actualité depuis quelques années. Ils sont également **fortement** encouragés à lire et étudier la bibliographie qui sera donnée ultérieurement

Master M1 MEEF Arts plastiques

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s. 2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio	Portfolio	
	s.1 et s. 2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio	Portfolio	
SIP :		SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.					

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Bloc 2 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Fondamentaux plastiques, savoirs et savoir-faire	s. 1 Maitrise des outils de la représentation Mme Rebaud		36	Travaux en cours de semestre	Dossier de travaux plastiques	Dossier de travaux plastiques Bloqué seulement	10
	s. 2 Maitrise des outils de la représentation. Approfondissement		12				

	Mme Talabard						
	s. 2 Construire un projet artistique Mme Rebaud		44	Travaux en cours de semestre	Dossier de travaux plastiques	Dossier de travaux plastiques Bloqué seulement	
SR2 Fondamentaux notionnels et historiques	s. 1 Maîtrise des notions fondamentales Mme Rebaud	24		Epreuve écrite 3h	Epreuve écrite 3h	Epreuve écrite 3h	6
	s. 2 Maîtrise des notions fondamentales, approfondissement Mme Talabard	24		Epreuve écrite 3h	Epreuve écrite 3h	Epreuve écrite 3h	
IRS	s. 1 Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes M. Belon		30	Exercices en cours de semestre	Epreuve écrite 2h	Epreuve écrite 2h Bloqué seulement	8
	s. 2 Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes M. Belon		20	Exercices en cours de semestre	Epreuve écrite 2h	Epreuve écrite 2h Bloqué seulement	
	s. 1 Mobiliser les traitements numériques de l'image M. Gutknecht		20	Exercices en cours de semestre	Ensemble de travaux	Ensemble de travaux Bloqué seulement	
SIP		écrit 1 et écrit 2 (épreuve de pratique)					

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Didactique des Arts Plastiques	s.1 Didactique de la discipline : principes, enjeux, construction Mme Mélis		35	Exercices en cours de semestre	Dossier	Dossier Bloqué seulement	3
SR2 Didactique des Arts Plastiques	s. 2 Didactique de la discipline. Les gestes didac-		35	Cette UE est évaluée en IRS Connaissance et mise			3

	tiques du métier Mme Mélis			en pratique des programmes (Élaboration de séquences s.2)			
IRS Connaissance et mise en pratique des programmes	s. 1 Approche des programmes par cycles et compétences Mme Mélis		20	Exercices en cours de semestre	Dossier	Dossier Bloqué seulement	6
	s. 2 Élaborations de séquences Mme Mélis		20	Exercices en cours de semestre	Dossier	Dossier Bloqué seulement	6
SIP : conception d'une séquence, lien avec l'oral 1							

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 2 Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Initiation à la recherche	s. 1 et s. 2 Séminaire de recherche. Mise en pratique Mme Mélis Et M. Belon		15	Étape du mémoire	dossier	dossier	5
IRS Gestion et accompagnement du projet de recherche	s. 2 Méthodologie Suivi de mémoire Mme Mélis		15	Étape de rédaction du mémoire et avancement de la recherche			
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire. Préparation à l'oral 2.							

SEMESTRE 3

Master MEEF Arts plastiques
Parcours B (NON-ADMIS AU CONCOURS)

Métiers de l'éducation dans et hors l'école

Les semestres sont indicatifs, les cours étant annualisés

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Préparation écrit 2 Mme Rebaud		12	Epreuves blanches	Epreuve blanche	Epreuve blanche	3
Méthodologie de la recherche Mme Mélis INSPE		12	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Préparation écrit 1 (pratique plastique) M. Gutknecht		15	Epreuves blanches	Epreuve blanche	Epreuve blanche	3
Relations avec les institutions culturelles. Préparation oral 1 et oral 2 (Mme Lonjon)		15	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Numérique appliqué à l'enseignement des arts		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	3
Didactique, analyse des dispositifs didactiques et principes de mise en place en classe (préparation écrit de l'admissibilité et oral 1)		24	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	dossier	dossier	dossier	3
Préparation oral 2 Mme Mélis		9	Pas d'évaluation. Aménagement concours			Pas de crédits

UE3-I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Anglais		18	Écrit	Écrit	Écrit	3 Non compensable

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Questions professionnelles 1						
Thème 1		10	note de synthèse	note de synthèse	reprise de la note de synthèse	6
Thème 2		10				
Thème 3		10				
Thème 4		10				
1 thème tiré au sort						

SEMESTRE 4

Master MEEF Arts plastiques

Parcours B (NON-ADMIS AU CONCOURS)

Métiers de l'éducation dans et hors l'école

UE 1 Mise en situation professionnelle	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 18
1. Séminaire et mémoire professionnel	Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 pages)		Non	Coeff 1
2. Stage et analyse de situation professionnelle	Ecrit		Oral	Coeff 1
UE2 Outils pour le concours Cours annualisés				12
Les étudiants suivent les cours du M1 : - IRS, S1, Mobiliser les traitements numériques de l'image (20h TD)/ M. Gutknecht - IRS, S. 1 Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes (30h TD) M. Belon - SR1, S. 2, Construire un projet artistique (44h TD) Mme Rebaud - IRS, S. 2, Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes (20h TD) M. Belon Bloc 1 : UE SR1 : Titre : Contexte : système éducatif L'enseignant dans l'établissement (14)	A suivre en M1 Se reporter au M1 MEEF 3 crédits chaque			Coeff. 1 pour chaque cours

Bloc 3 : UE IRS Module 2 : II. Élaborations de séquences (20h) Mme Méliis Inspe	A suivre en M1 (pas de crédits pour ces deux UE à suivre en M1)			
---	--	--	--	--

Master MEEF Arts plastiques
Parcours A ADMIS

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Cours pris dans la préparation de l'agrégation au choix - M. Flahutez histoire de l'art question 1 ou question 2 - M. Olcèse esthétique	Non défini, selon cours choisi		Écrit	Écrit	Écrit	3
Méthodologie de la recherche		12	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Cours pris dans la préparation de l'agrégation au choix - M. Flahutez histoire de l'art question 1 ou question 2 - M. Olcèse esthétique	non défini	12	Écrit	Écrit	Écrit	2
Relations avec les institutions culturelles (Mme Lonjon)		15	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Numérique appliqué à l'enseignement des arts		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	2
Didactique, analyse des dispositifs didactiques et principes de mise en place en classe		24	Dossier	Dossier	Dossier	2
Suivi de stage et conception de séquences 1		12	Dossier	Dossier	Dossier	1

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Dossier	Dossier	Dossier	3
Suivi de stage et conception de séquences 2		12	Dossier	Dossier	Dossier	2

UE3-I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Anglais		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3 Non compensable

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Questions professionnelles 1 Thème 1 Thème 2 Thème 3 Thème 4 1 thème tiré au sort		10 10 10 10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	6

SEMESTRE 4
Master MEEF Arts plastiques

ADMIS

UE Recherche et Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30
Stage en responsabilité en alternance (début en septembre) + Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles UE non segmentable, non compensable			- mémoire et soutenance : /40 - exercice en situation : /40 - travaux personnels d'analyse de pratique : /20			

PRÉPARATION AGRÉGATION D'ARTS PLASTIQUES

Responsable : Anne FAVIER

I. Épreuves d'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
I. Esthétique et sciences de l'art (M. Olcèse) Mutualisation : UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 M2 arts numériques (option), UE2 M2 Sciences de l'art (obligatoire)	26		Écrit
II. Histoire de l'art Question I (M. Flahutez) <i>Artistes femmes d'Artemisia Gentileschi à l'admission des femmes à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1896</i> Question II (M. Flahutez) <i>Art, écologie et environnement, des années 1960 à nos jours</i> Mutualisation UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 Arts numériques (option), UE3 M2 Sciences de l'art (option)	22 22		Écrit Écrit
III. Pratique plastique Séminaire-Atelier I (Mme Favier) Séminaire-Atelier II (M. Gutknecht) Mutualisation UE3 M2 Sciences de l'art (option)	12 12	12 12	Production plastique

II. Épreuves d'admission

Avant la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (M. Lathuille) Spécifique*		24	Production plastique
Leçon (Mme Durand) Mutualisation UE2 M2 Arts plastiques	15	15	Oral ou écrit
option : cinéma ou photographie (M. Belon) Mutualisation avec le parcours Arts Plastiques du Master Métiers de l'Enseignement	18		Oral ou écrit

Après la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (Mme Nosella et M. Lathuille) (Si admissibles)		24	Production plastique
option : cinéma, photographie (M. Belon) (Si admissibles : cet horaire s'ajoutera au second semestre à celui en parcours Arts plastiques du Master Métiers de l'Enseignement)	6 6		

* Les cours spécifiques n'ouvrent que s'il y a des inscrits à la préparation à l'agrégation.

Voir ESPE:

- « Agir en fonctionnaire de l'État et de manière éthique et responsable »

- C2i2e

- Langue validée par le cours de M1 en principe.

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

Master 2 et Agrégation arts plastiques Histoire de l'art (S1)

Artistes femmes d'Artemisia Gentileschi à l'admission des femmes à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1896.

Fabrice FLAHUTEZ

Séances les lundi 14h00-17h00

Lundi 27 septembre 2021 ; lundi 4 octobre 2021 ; lundi 11 octobre 2021 ; lundi 18 octobre 2021 , lundi 25 octobre 2021 ; lundi 15 novembre 2021 ; lundi 22 novembre 2021

Le séminaire de M2 et Agrégation arts plastiques suit pour 3 ans un programme diachronique d'histoire de l'art autour des artistes femmes depuis le XVIIe jusqu'à l'orée du XXe siècle. Seront étudiés les modalités de visibilité et d'invisibilité des artistes femmes et nous mettrons en lumière les phénomènes sociaux, politiques, historiques, esthétiques qui inscrivent les artistes femmes et leurs œuvres dans des catégories et régimes particuliers. Les étudiants sont **vivement** tenus d'être au courant de l'actualité muséale et éditoriale concernant ces sujets qui ont une très forte actualité depuis quelques années. Ils sont également **fortement** encouragés à lire et étudier la bibliographie ci-après.

Bibliographie:

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agreg_externe/56/9/p2020_agreg_ext_arts_plastiques_1107569.pdf

Master 2 et Agrégation arts plastiques Histoire de l'art (S1)

Art, écologie et environnement, des années 1960 à nos jours

Fabrice FLAHUTEZ

Séances les mardi 9h00-12h00

Mardi 28 septembre 2021 ; mardi 5 octobre 2021 ; mardi 12 octobre 2021 ; Mardi 19 octobre 2021, Mardi 26 octobre 2021 ; mardi 16 novembre 2021, mardi 23 novembre 2021

Le séminaire de M2 et Agrégation arts plastiques suit pour 3 ans un programme sur les interactions entre la création contemporaine à partir des années 1960 jusqu'à nos jours. On reviendra dans ce séminaire sur les modalités d'émergence de discours et de pratiques qui questionnent l'écologie politique. Comment les artistes en sont venus à poser bien des questions dès la fin des années 1960 qui sous-tendent aujourd'hui les débats les plus évidents et dont on retrouve trace dans les vocables comme anthropocène, capitalocène, développement durable, réhabilitations, dépollutions, etc. Les étudiants sont **vivement** tenus d'être au courant de l'actualité muséale et éditoriale concernant ces sujets qui ont une très forte actualité depuis quelques années. Ils sont également **fortement** encouragés à lire et étudier la bibliographie ci-après.

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_externe/89/0/p2022_agreg_ext_arts_plastiques_1399890.pdf

Par ailleurs nous invitons les étudiants à venir au COLLOQUE « ARTS CONTEMPORAINS & ANTHROPOCÈNE », Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 octobre 2021. (entrée libre)

« Édition d'art/ livre d'artiste »

MASTER DEUXIÈME ANNEE

Responsables : Anne Béchard-Léauté et Laurence Tuot
anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr ; laurence.tuot@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise l'acquisition de connaissances artistiques, culturelles, linguistiques, numériques, juridiques et éditoriales, spécifiques au domaine de l'édition d'art et du livre d'artiste.

CONDITIONS D'ADMISSION

Master 1 ou diplôme équivalent français ou étranger. Se référer au portail e-candidat.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Admissibilité et admission : se référer au portail e-candidat.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Designer éditorial, directeur de collection, assistant d'édition, diffusion, commercialisation, publication, graphiste, galeriste. Dans le cadre de maisons d'éditions, musées, institutions culturelles régionales, nationales et internationales (bibliothèques, médiathèques, CNL, RMN, BnF, etc.) spécifiques aux métiers du livre et de l'édition papier & numérique.

Études dans les écoles doctorales et dans les institutions spécialisées dans le champ des arts, du design éditorial, du graphisme et de la conservation muséale.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Premier semestre

Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline : réalisation de livres d'artiste, dossier, travail écrit, soutenance devant jury.

Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**. Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.

Second semestre

Les étudiants font des démarches spécifiques pour la recherche de leurs lieux de stage. Une convention est établie entre l'université et l'entreprise prenant en charge l'étudiant stagiaire. Le stage, d'une durée de trois mois minimum est à effectuer avant la fermeture des services universitaires, fin juillet. Le stage fait l'objet d'un rapport, rédigé par l'étudiant, à transmettre avant le **1er septembre de l'année en cours** au secrétariat de l'Université. Confronté au rapport du maître de stage, il sera évalué par un jury, **en fonction d'un protocole de stage remis durant l'année**. Une session de rattrapage est prévue dans le cadre de la formation.

SEMESTRE 3

UE1 Livres d'artiste	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Esthétique du livre d'artiste	20		Création Livres d'artiste	3	3
2 Méthodologie		10			
3 Conférences	20				
4 Insertion Professionnelle CapAvenir				2	2

UE2 Sciences de l'art	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Texte et Image		36	Dossier	2	2
2 Théorie : Livre et Art	18		Dossier	3	3

UE3 Design graphique et Politique éditoriale	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Théorie / Histoire de l'édition	20		Présentation du Projet Soutenance	2	2
2 Pratique Design éditorial		16	Présentation du Projet Soutenance	3	3

UE4 Édition papier et numérique	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Fabrication édition papier		18	Projet/Oral	1	1
2 Édition numérique	20		Travaux	4	4

UE5 Droit - Édition - Langue	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Droit, Propriété Littéraire et artistique	6		Dossier	1	1
2 Marketing et droit Diffusion	8 4		Écrit	2	2
3. Langue		18	Travaux et évaluation écrite	2	2

UE6 Édition - Informatique - Photographie - Reliure	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Informatique Édition papier		6	Dossier	2	2
2 Informatique Édition numérique		6	Travaux	1	1
3 Édition et Photographie Édition et Reliure		5 5	Book Dossier	2	2

SEMESTRE 4

UE1 Stage en Entreprise	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
1 Rapport de stage			Rapport	15	1
2 Réalisation Professionnelle			Soutenance	15	1

ENSEIGNEMENTS

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

UE1 LIVRE D'ARTISTE

En s'appuyant sur les recherches contemporaines en bibliophilie et sur les livres d'artiste, ce cours fait le lien entre pratique et théorie à propos de cet objet artistique singulier. Plusieurs questions sont traitées : notions de définition de cet objet artistique, rapport image-texte, paramètres pratiques et théoriques du livre d'artiste, histoire de la tradition et de la modernité du livre.

UE2 SCIENCES DE L'ART

Ce cours se propose d'étudier l'histoire et l'évolution des technologies de l'image imprimée des origines jusqu'à nos jours, sa place au sein de l'objet-livre au cours des siècles, ainsi que le statut problématique du multiple dans le champ de l'art. Parallèlement à ces questions théoriques les étudiants sont initiés aux techniques artisanales de l'image imprimée (taille d'épargne, taille-douce, sérigraphie) au sein d'un atelier où ils produiront un livre d'artiste et divers supports imprimés (affiches, flyers, ...).

UE3 DESIGN GRAPHIQUE ET POLITIQUE EDITORIALE

Ce module réservé au "Design graphique" se propose – après un panorama général des différentes étapes de l'édition d'un livre d'art – de penser l'œuvre d'art sous forme de livre : approche de la mise en page, de la mise en espace, du livre d'art au travers de l'histoire, de l'esthétique, mais surtout une initiation pratique (et numérique) aux règles qui régissent une maquette et permettent ainsi à la forme de servir au mieux un fond artistique.

UE4 ÉDITION PAPIER ET NUMÉRIQUE

1. Fabrication édition papier.

Ce cours aborde le lien entre édition et impression : principes du prépresse, préparation du projet éditorial pour sa transmission à l'imprimeur, panorama général des techniques d'impression, notions d'imposition, imprimabilité du papier, principes de la PAO, connaissances en papier, pliage, etc. La chaîne du livre est étudiée selon une approche technique et professionnelle.

2. Édition numérique.

Comment aujourd'hui intégrer le Web dans l'édition ? Comment occuper la créativité de ce média populaire ? Le cours d'édition électronique permet d'aborder les bases concrètes de la création d'un site Web. À l'aide de logiciels tels que Dreamweaver et Flash et des langages HTML, CSS ou SPIP, ce cours permet de s'initier à la création Web.

UE5 ÉDITION - DROIT - LANGUE

1. Droit, Propriété littéraire et artistique.

2. Contrats d'édition.

Il s'agit de présenter à des étudiants non juristes les principales règles de la législation relative à la propriété littéraire et artistique (Code de la propriété intellectuelle) et les principales orientations jurisprudentielles de la matière. L'objectif est de faire acquérir aux étudiants le réflexe de la propriété intellectuelle en leur expliquant le fonctionnement des principaux outils juridiques (présentation du système juridique français et européen, compréhension des documents de nature juridique : lois, décrets, codes, directives et règlements, décisions juridictionnelles), en leur fournissant la teneur des principales normes susceptibles de s'appliquer (notion juridique de création intellectuelle, naissance des droits intellectuels, caractères principaux de ces droits, régime juridique de ces droits). L'accent est mis particulièrement sur la dimension européenne des droits de propriété intellectuelle.

Diffusion.

Le cours présente les différents modes de diffusion et de mercatique de l'édition d'art et du livre d'artiste actuels afin d'apporter aux étudiants des connaissances spécifiques dans ce domaine et leur permettre d'évaluer les applications professionnelles de leurs projets en matière d'édition.

3. Langue.

Le but du cours est de découvrir et de maîtriser la terminologie anglaise relative à l'édition en général et à l'édition d'art en particulier. Les questions suivantes sont traitées : la traduction du livre d'art ; les principaux éditeurs d'art anglophones ; la typographie et les typographes anglo-saxons ; la diffusion du livre d'artiste en pays anglophones. Par ailleurs, le travail personnel requis aborde la rédaction en anglais de tout document relatif à la vie professionnelle.

UE6 ÉDITION - INFORMATIQUE - PHOTOGRAPHIE - RELIURE

1. Informatique Édition papier.

Acquisition et perfectionnement en informatique.

2. Informatique Édition électronique.

Acquisition et perfectionnement en informatique. Création de site Web.

3. Édition & Photographie.

Édition & Reliure.

CONFÉRENCES

Parcours « Réalisateur en Arts Numériques »

MASTER DEUXIEME ANNEE

Responsable : Vincent Ciciliato, vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à la connaissance et à la maîtrise des technologies électroniques et numériques afin de préparer au métier de Réalisateur en Arts Numériques. Acteur direct dans les productions d'œuvres numériques, il se situe à l'interface entre artistes et créateurs dans le champ des arts et expressions numériques, les développeurs de logiciels, les chercheurs en arts contemporains.

Cette formation comporte des enseignements mutualisés avec le Master RIM (Réalisateur en informatique musicale).

COMPÉTENCES

Le master a pour objectif de former les étudiants aux outils numériques, à la fois dans leur utilisation et dans leur conception, ainsi qu'aux pratiques de la création artistique (installations, spectacle vivant, dispositifs multimédia). Il apporte pour cela des connaissances dans des domaines variés :

- Conception, direction, réalisation de projets artistiques visuels et audiovisuels utilisant des technologies numériques depuis le choix et la conception des outils jusqu'à la présentation publique (expositions, festivals, présentation dans des centres dédiés à la création numérique, spectacle vivant dans le champ des arts numériques...);
- Maîtrise des différents langages et types de logiciels dédiés à la programmation pour les arts visuels, numériques et interactifs (conception, traitement, synthèse...);
- Approche théorique de l'histoire des arts contemporains et électroniques;
- Maîtrise des différents types de logiciels dédiés à la production audiovisuelle;
- Approche croisée des arts visuels et sonores;
- Outils pour le multimédia (cinéma, dispositifs interfacés, WEB).

CONDITIONS D'ADMISSION Se référer au portail e-candidat.

Le Master Professionnel « Réalisateur en Arts Numériques » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus en arts visuels ou numériques jusqu'au Master 1^e année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4), mais pouvant attester d'une solide expérience dans le champ de la création artistique contemporaine et/ou numérique (diplômes souhaités)
- aux enseignants, artistes, professionnels dans le domaine des arts technologiques justifiant d'une équivalence du Master 1 par une VAE.

Une culture scientifique est souhaitée, ainsi que la connaissance des outils de production et de traitement informatique de l'image.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, artiste, professionnel dans le domaine des pratiques artistiques contemporaines à dominante technologique et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS

Face à l'intégration grandissante des outils informatiques et de l'interactivité homme-machine dans les divers champs de création contemporaine (arts numériques et plastiques, arts sonores, arts performatifs, création internet, etc.), le RAN répond à divers besoins en matière d'encadrement, de production et de gestions de projets artistiques à forte dominante technologique. Grâce à la transversalité de ses compétences, le RAN est amené à exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistant et réalisateur dans le champ des arts numériques et technologiques ;
- Ingénieur spécialisé dans les nouvelles technologies (capteurs, circuits, réseaux...) ;
- Artiste spécialisé en arts numériques, multimédias et interactifs ;
- Ingénieur de recherche (recherche, création) ;
- Recherche dans le milieu universitaire (Doctorat) ;
- Enseignant en arts numériques ;
- Salarié dans les centres de création, les théâtres, les centres chorégraphiques, des cabinets d'assistance conseil, les studios de cinéma ou de jeux vidéos.

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif maximum de chaque promotion est de 15 étudiants.

Le cursus s'étend sur 22 semaines (de septembre à février) et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique (cours et conférences) dispensée à la fois par des professionnels du monde des arts numériques et de l'informatique musicale (GRAME, IRCAM, INTERFACE-Z, A.lter S.essio, Studio-Instrumental Marseille, SMAC le FIL, , etc.) et par des universitaires (en arts numériques, en esthétique, en musicologie, en informatique, en acoustique et en traitement du signal) au long des deux semestres.
- Une formation pratique effectuée sous la forme d'un ou plusieurs stages (durée totale au moins égale à 12 semaines) que l'étudiant doit effectuer en **France ou à l'étranger** après la fin des cours (mars à septembre).

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour la formation théorique :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (épreuve écrite, travail à rendre, dossier...).
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**.
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour les stages :

– Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leurs lieux de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, être effectué durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis en deux exemplaires le 15 septembre au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.

- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet artistique professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en octobre. Le rapport de projet personnel doit être déposé en double exemplaire au plus tard le 15 septembre au secrétariat de l'Université.

– Il n'est pas prévu de session de rattrapage et le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir page suivante et sur <http://musinf.univ-st-etienne.fr/pedagogie2.html>

Tous les cours des UE2 et UE3 sont accessibles à des étudiants anglophones.

SEMESTRE 3

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 4	Coef. 1
A - Techniques de studio Gregory Aliot (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu : travaux personnels	2	1
B - Studio image - techniques d'enregistrement vidéo Adrien Milliot		6	contrôle continu : travaux personnels	2	1

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Acoustique et traitement du signal					
Traitement du signal Yann Orlarey – Romain Michon (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)	2	2
B - Traitement et post-production image					
1 - Montage, post-production, post-synchro Adrien Milliot		6	contrôle continu : travaux personnels	1	1
2 - Traitement image temps réel 1 Vincent Ciciliato (<i>RIM et RAN</i>)		6	contrôle continu : travaux personnels	1	1
3 - Traitement image temps réel 2 Nathanaël Tardif		6	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A – Algorithmique – PYTHON Philippe Ezequel (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC écrit (1h30)	1	1
B – Dispositifs audio temps réel Bruckert, (Jourdan), Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu : travaux personnels	2	2
C - Informatique (langages et systèmes) Letz - Fober (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	1	1
D - Capture de mouvement – analyse vidéographique du geste AADN (<i>RIM et RAN</i>)		10	contrôle continu : travaux personnels	2	2
E – Prototypage Jérémy Lautaud (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
F - Installations multimédia (optimisation, régie, maintenance) V. Ciciliato		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 6	Coef. 1
A – Esthétique et histoire des arts numériques					
1 – <i>Histoire des Arts numériques : constitution d'un corpus d'œuvres (M1 Arts num)</i> Vincent Ciciliato		10	contrôle continu : travaux personnels	1	1
2– <i>Pratique artistique et technologie du quotidien - (Motion capture -1) (M2 Arts num)</i> Thomas Duquet		9	contrôle continu : travaux personnels	1	1
B - Arts et techniques					
1 – <i>Art et nouveaux médias (M1 Arts num)</i> Anolga Rodionoff	15		contrôle continu : travaux personnels	1	1
2 – Histoire des technologies Vincent Lecompte	8		CC écrit (1h30)	1	1
C – Anglais spécialisé (RIM et RAN)		18	CC oral	2	1
UE5 Projet et aide à la conception	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
Conception et mise en œuvre d'un projet multimédia (M1 Arts num) Vincent Ciciliato / Carole Nosella		10	Réalisation d'un projet encadré en temps limité (sur une semaine)	5	1

SEMESTRE 4

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Studio - tournage pour médias interactifs V. Ciciliato		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
B Musique/Images/Web Emmanuel Tardif (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	contrôle continu : travaux personnels	3	3

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1
A - Traitement du signal Yann Orlarey (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	3	3
B - Traitement image temps réel AADN		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A. Environnement Linux-osX Stéphane Letz (<i>RIM et RAN</i>)		8	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	1	1
B-Informatique appliquée au temps-réel Bruckert , Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1
C - Capture de mouvement – capteurs physiques R. Michon (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
D - Prototypage (Motion capture - 2) Thomas Duquet		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A – Esthétique et histoire des arts numériques					
1– <i>Espaces et réseaux (MI Arts num R)</i> Carole Nosella	15		contrôle continu : travaux personnels	2	2
2 – Nouvelles technologies et spectacle vivant Merryl Messaoudi – Nicolas Hoste (<i>RIM et RAN</i>)	8		contrôle continu : travaux personnels	2	2
B - Option RIM ou RAN (selon parcours) à choisir dans les cours existants					
<i>Option RAN pour parcours RIM</i>		8	selon option choisie	1	1

UE5 Stages, suivi de projet, options	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A - Stage en milieu professionnel (stage long > 12 semaines)			Rapport de stage	6	6
B - Direction artistique de projets, environnement professionnel X – N. Hoste (<i>RIM et RAN</i>)	5	5	CC dossier	2	1
C – Insertion professionnelle – CAP Avenir			CC écrit (1h30)	2	1

Les enseignants fixent la date de rendu des travaux des étudiants comptant pour les évaluations de leur matière. En aucun cas, cette date ne peut excéder **le 30 mars**.
Date limite de dépôt des rapports (stage et projets personnels, chacun en deux exemplaires) : **7 septembre**.

ENSEIGNANTS

Universitaires :

Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, dép^t arts plastiques UJM/ECLLA, Saint-Etienne.
Vincent CICILIATO, maître de conférences, dép^t arts plastiques UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.
Philippe EZEQUEL, maître de conférences, dép^t Informatique, Faculté des Sciences, Saint-Etienne.
Carole NOSELLA, maître de conférences, dép^t arts plastiques UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.
Laurent POTTIER, professeur, dép^t musicologie UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.
Anolga RODIONOFF, professeure, dépt arts plastiques UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.

Professionnels :

AADN, structure de soutien et de production en Arts numériques, Lyon.
Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Etienne.
Damien BAÏS, responsable RandomLab – ESADSE, Saint-Étienne.
Max BRUCKERT, réalisateur en informatique musicale à GRAME, Lyon.
Vincent CARINOLA, compositeur, professeur au PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique) de Bourgogne (Dijon).
Pierre COLOMIES, sound designer chez Ubisoft, Montpellier.
Thomas DUQUET, Graphiste indépendant, motion design / 3D / VFX.
Dominique FOBER, chercheur à GRAME, Lyon.
Nicolas HOSTE, directeur technique du FIL, Saint-Etienne.
Emmanuel JOURDAN, réalisateur en informatique, développeur, IRCAM, Paris et Cycling74.
Jérémy LAUTAUD, doctorant, LLSETI/Univ de Savoie Mont-Blanc, Chambéry.
Vincent LECOMPTE, docteur, dép^t arts plastiques UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.
Stéphane LETZ, chercheur à GRAME, Lyon.
Romain MICHON, chercheur à GRAME, Lyon.
Adrien MILLIOT, artiste, réalisateur vidéo, Saint-Joseph.
Merryl MESSAOUDI, responsable CrossedLab, Lyon.
Yann ORLAREY, responsable de la recherche à GRAME, Lyon.
Lénaïc PUJOL, artiste et Réalisateur en Arts Numériques, collectif Ascidiacea, Paris.
Random(lab) - ESADSE, Équipe du Pôle numérique de l'ESADSE consacré à l'expérimentation en art, design et nouveaux médias, Saint-Étienne.
Jonathan RICHER, ingénieur multimédia, responsable du studio THEORIZ, Lyon.
Nathanaël TARDIF, designer interactif, Lyon.
THEORIZ, studio de création interactive audiovisuelle, Lyon.

Parcours « Musique et musicologie »

MASTER PREMIÈRE ANNÉE
préparant au M2 « musique et musicologie », M2 AGM, M2 RIM
MASTER DEUXIÈME ANNÉE

Responsable : Anne DAMON-GUILLOT, anne.damon@univ-st-etienne.fr

Équipe :

Titulaires :

Matthieu CAILLIEZ, maître de conférences, musicologie, IHRIM (UMR 5317)
Anne DAMON-GUILLOT, professeure d'université, musicologie, ECLLA
Marc DESMET, professeur d'université, musicologie, IHRIM (UMR 5317)
Philippe EZEQUEL, maître de conférences, informatique, ECLLA
Pierre FARGETON, maître de conférences HDR, musicologie, IHRIM (UMR 5317)
Arnaud MOUSSART, professeur agrégé, anglais
Carole NOSELLA, maîtresse de conférences, arts plastiques, ECLLA
Laurent POTTIER, professeur d'université, musicologie, ECLLA
Chloé PROS-PHALIPPON, maîtresse de conférences, Institut d'Administration des Entreprises
Grâce RANCHON, attachée temporaire d'enseignement et de recherche, sociolinguistique, ECLLA
Marine TOTOZANI, maîtresse de conférences HDR, sociolinguistique, ECLLA
Viviane WASCHBÜSCH, maîtresse de conférences, musicologie, ECLLA

Chargés de cours :

Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Étienne
Péroline BARBET, documentariste, M_Ondes
Vincent CARINOLA, compositeur, professeur à l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté
Henri DALEM, directeur du Théâtre des Pénitents, Montbrison
Laura JOUVE-VILLARD, chargée de mission, Philharmonie de Paris
Romain MICHON, chercheur à GRAME (centre national de création musicale), Lyon

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La première année du Master prépare par le jeu des options, la définition d'une thématique de recherche et le choix possible d'un stage, aussi bien à une seconde année en "Master Musique et musicologie" (cf semestres 3 et 4, ci-dessous), qu'à une seconde année en master "Administration et Gestion de la Musique" ou en master "Réalisateur en Informatique Musicale". Les cours de méthodologie, de langue, ainsi que le suivi de séminaires et un stage constituent les activités communes à l'ensemble des étudiants de M1.

L'objectif est une formation à la recherche en musicologie : recherche de sources, détermination d'un corpus, d'une problématique, d'une démarche heuristique et d'une méthodologie adaptées au corpus et à la problématique. Les cours de méthodologie de la recherche ainsi que l'ensemble des séminaires proposés préparent l'étudiant à exercer ses compétences dans différents domaines : métiers de la recherche en musicologie, enseignement, critique, édition musicale...

Les domaines possibles de recherche sont ceux qui concernent les musiques savantes occidentales (du Moyen-Âge à nos jours), les musiques électroniques, l'ethnomusicologie, le jazz et les musiques actuelles.

Au cours de la première année, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui devient propre. Il bénéficie pour cela de l'encadrement régulier et personnalisé d'un enseignant-chercheur, tout en continuant, lors de séminaires, à développer et approfondir ses compétences dans des domaines extérieurs à son propre champ d'investigation.

L'enseignant-chercheur qui le dirige, s'efforce d'élaborer avec l'étudiant un champ de recherche qui lui soit personnel, tienne compte de :

- ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel
- sa pratique musicale
- ses compétences préalablement acquises dans des domaines connexes à la musicologie (philosophie, histoire, littérature...)
- éventuellement son projet Erasmus qui facilite le travail sur des sources situées en dehors de France...

L'étudiant de M2 « musique et musicologie » est encouragé à s'intégrer à une équipe de recherche, du moins dans un premier temps comme observateur. Il suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés par les centres de recherche auxquels sont rattachés les musicologues : ECLLA et IRHIM.

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant, le M2R peut être envisagé comme le projet viable d'une thèse de doctorat. Le stage de M2R (un mois minimum) permet un premier contact avec des structures de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ETUDES

Recherche : école doctorale, chercheur, enseignant chercheur

Enseignement : CAPES, agrégation, professeur dans le secondaire

Secteur privé ou public : édition musicale, critique musicale, communication, administration, gestion, programmation d'événements musicaux au sein d'institutions privées ou publiques, médiation.

Voir également les débouchés spécifiques des masters professionnels AGM et RIM.

RELATIONS INTERNATIONALES

- AYR (GB/ECOSSE), University of The West of Scotland, School of Media, Culture and Society
- MAYNOOTH (EIR), National University of Ireland, Department of Music
- OLOMOUC (CZ), Palacky University in Olomouc, Department of Musicology
- MONTREAL (CA), Université de Montréal, Faculté de musique
- ISTANBUL (TURQUIE), Istanbul Technical University, Center for Advanced Studies in Music

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
1. Anglais Arnaud Moussart		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
2. Méthodologie de la recherche M. Desmet, A. Damon-Guillot Laurent Pottier, Viviane Waschbüsch		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
3. <i>Journée des invités</i> Mutualisé M2R et AGM, imputé M1 CR long (coef. 3) CR court (coef. 1)	6		compte rendu rendu : 15 décembre 2021 à 14h	∅	Compte rendu rendu : 20 juin 2022 à 14h	2	2
4. Au choix a. ou b. a. Analyse auditive Fabien Houlès b. Techniques de studio [⊗] G. Aliot, V. Carinola	6	6 30	cc cc	écrit 2h écrit 1h30	écrit 2h écrit 1h30	4 4	4 4

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
A. 2 choix parmi 1, 2, 3 assiduité obligatoire aux 3 séminaires							
1. Musicologie XVIIIe et XIXe siècles Matthieu Cailliez	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Ethnomusicologie A. Damon-Guillot P. Barbet	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
3. Musiques électroacoustiques L. Pottier (en anglais)	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3
B. 2 choix parmi 1, 2, 3, 4, 5							
1. Journée d'étude ou colloque 1			compte rendu rendu : 15 décembre 2021 à 14h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2022 à 14h	2	2
2. Journée d'étude ou colloque 2			compte rendu rendu : 15 décembre 2021 à 14h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2022 à 14h	2	2
3. <i>Introduction au droit</i> Mme Pros-Phalippon Mutualisé et imputé L1, éco-gestion, IAE	26	13				2	2
4. <i>Sociophonétique</i> M. Totozani/G. Ranchon Mutualisé et imputé M1, FLE, ALL	12	12	dossier	dossier	dossier	2	2
5. <i>Atelier d'informatique musicale</i> R. Michon	6	6	cc	dossier	écrit 1h30	2	2

UE3 Projet de recherche (étape 1) définition du sujet (coef. 1) 2 fiches de lecture (coef. 2+2)	Régime continu dossier rendu : 15 décembre 2021 à 14h		Rattrapage dossier rendu : 20 juin 2022 à 14h		Ects 5	Coef. 3
--	--	--	--	--	------------------	-------------------

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
1. Anglais Arnaud Moussart		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
2. Stage (70h minimum)			rapport de stage rendu : 18 mai 2022 à 14h	∅	rapport de stage rendu : 24 juin 2022 à 14h	10	10
3. insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires	C M	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
A. 2 choix parmi 1, 2, 3 assiduité obligatoire aux 3 séminaires							
1. Musicologie XVIe et XVIIe s. M. Desmet	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Jazz P. Fargeton	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. Musicologie XXe et XXIe s. Viviane Waschbüsch	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
B. 2 choix parmi 1, 2, 3, 4, 5							
1. Journée d'étude ou colloque			Compte rendu rendu : 18 mai 2022 à 14h	∅	Compte rendu rendu : 24 juin 2022 à 14h	2	2
2. Programmation/organisation de concerts H. Dalem	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
3. Médiation culturelle L. Jouve-Villard	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
4. <i>Espaces et réseaux</i> C. Nosella Mutualisé et imputé au M1 Arts numériques	15		dossier	dossier	dossier	2	2
5. <i>Initiation à la programmation informatique</i> Ph. Ezequel	12	12	cc	écrit 2h	écrit 2h	2	2

UE3 Projet de recherche (étape 2) page de titre, bibliographie, plan, chapitre rédigé	Régime continu dossier rendu : 18 mai 2022 à 14h		Rattrapage dossier rendu : 24 juin 2022 à 14h		Ects 5	Coef. 3
---	---	--	--	--	---------------	----------------

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
1. <i>Anglais 1</i> Arnaud Moussart Mutualisé et imputé M1		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
2. <i>Anglais 2</i> Arnaud Moussart Mutualisé et imputé M1		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
3. Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2
4. <i>Journée des invités</i> Mutualisé M1, AGM, imputé M1	6		compte rendu rendu : 15 décembre 2021 à 14h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2022 à 14h	2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
1. <i>Musicologie XVIe et XVIIe s.</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
2. <i>Musicologie XVIIIe et XIXe s.</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
3. <i>Musicologie XXe et XXIe s.</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
4. <i>Musiques électroacoustiques</i> Mutualisé et imputé M1 en anglais	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	5	1
5. <i>Jazz</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
6. <i>Ethnomusicologie</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1

UE3 Spécialisation 2 choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
1. Journée d'étude ou colloque			compte rendu	∅	compte rendu	5	1
2. Stage (70h minimum)			rapport de stage rendu : 18 mai 2022 à 14h	∅	rapport de stage rendu : 24 juin 2022 à 14h	5	1
3. un séminaire de musicologie (cf. UE2) ou un colloque			cf. supra	cf. supra	cf. supra	5	1

SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche mémoire et soutenance	Régime continu				Ects 30	Coef. 2
	Présentation orale des travaux : vendredi 15 avril 2022 Rendu mémoire : <ul style="list-style-type: none"> • Session 1 : rendu : 18 mai 2022 à 14h • Session 2 : rendu : 24 juin 2021 à 14h • Session d'automne : 5 septembre 2022 à 14h Soutenance : jusqu'au 5 juillet ou avant le 30 septembre					

Séminaires, journées d'étude et colloques 2021-2022

(connus au moment de la rédaction du livret)

- 13 octobre 2021 – Colloque international « Art et enfance pour un monde meilleur » (organisé par le Centre Jacques Cartier et ECLLA), à la Maison de l'Université, Saint-Étienne, contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr
- 14, 15 et 16 octobre 2021 – Congrès de la SFM (Société Française de musicologie), à l'université de Lyon 2, à l'ENS et au CNSMD de Lyon, contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr
- Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 octobre 2021. COLLOQUE « ARTS CONTEMPORAINS & ANTHROPOCÈNE », (entrée libre)
-
- 21 et 22 octobre 2021 – Colloque international sur la Préservation collaborative de la musique avec électronique, (organisé par le Laboratoire MUSIDANSE), à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr
- 6 novembre 2021 – Journées doctorales d'ethnomusicologie (organisées par Sorbonne Université et Université Jean Monnet), à Sorbonne Université, Paris, contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr
- 25-26 novembre 2021 – Colloque « La numérisation des contenus artistiques et culturels en contexte postpandémique : enjeux institutionnels, socioprofessionnels et territoriaux » (organisé par PH Karlsruhe, 2L2S (Laboratoire lorrain de sciences sociales, EA 3478)) à l'Université de Lorraine, Nancy, contact: ywaschbuesch@gmail.com
- février 2022 – Colloque international sur l'état de l'art sur les plugins WebAudio (organisé par l'Université Côte d'Azur / Laboratoire I3S ; GRAME ; ECLLA), contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr
- 11 et 12 avril 2022 - Colloque « Le Motet en France, du Second Empire à la Belle Époque » (organisé par l'IHRIM), à l'université de Lyon2 et au CNSMD de Lyon, contact : marc.desmet@univ-st-etienne.fr
- Printemps 2022 – Cycle de conférences sur la chanson enfantine (organisé par le Musée National de l'Éducation et ECLLA) au Musée National de l'Éducation (Rouen) et à l'université de Saint-Étienne, contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr
- 6 et 7 juin 2022 - FIC Faust International Conference (organisé par GRAME et ECLLA), au Centre des Savoirs et de l'Innovation, Saint-Étienne, contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr
- 8-11 juin 2022 – SMC2022 Sound and Music Computing, (organisé par GRAME et ECLLA), à Telecom Saint-Étienne, contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

UE1 MÉTHODOLOGIE

Anglais

Méthodologie de la recherche en musicologie

Travail bibliographique : lieux de la recherche ; moteurs de recherche et catalogues en ligne ; répertoire de sources ; catalogues thématiques ; dictionnaires et encyclopédies ; bibliographie de littérature musicale ; bibliographie de musique ; périodiques ; éditions musicales ; discographie ; iconographie.

Archives sonores et sources orales.

Élaboration d'un corpus, formulation d'un titre et d'une problématique

Mise en forme et présentation : normes de descriptions bibliographiques ; présentation du mémoire ; organisation du texte ; index et tables des matières.

Journée des invités : vendredi 19 novembre 2021. *horaires et salle à préciser*

La liste des chercheurs invités sera précisée à la rentrée.

Analyse auditive : Ce cours prépare au commentaire écrit et oral de documents sonores, sous les angles technique, historique, stylistique.

Techniques de studio

- Apprentissage des bases théoriques et pratiques en techniques d'enregistrement et de mixage, mastering sur station audio numérique. Les micros, l'environnement du studio en 2021, pratiques des producteurs, lien home studio vers pro, audio over IP, par Greg Aliot, ingénieur du FIL (SMAC de Saint-Etienne) et du studio Ohmnibus.

- L'atelier du compositeur (avec Vincent Carinola, compositeur et professeur à l'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche Comté) : l'étudiant.e parcourt les différentes étapes de réalisation d'une pièce électroacoustique. Il s'agit d'explorer et de questionner, par la pratique, la place des technologies audio-numériques dans la création musicale contemporaine.

UE2 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIIIe et XIXe siècles

Diffusion et réception de la musique en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles

Le séminaire portera notamment sur la réception des répertoires musicaux et de leurs auteurs à l'échelle européenne dans les encyclopédies, les dictionnaires de musique, la presse musicale et les écrits de compositeurs des périodes classique et romantique. Il interrogera l'histoire des idées et des représentations aux XVIII^e et XIX^e siècles, la constitution progressive de normes et de canons, et les discours critiques à leur sujet. Il s'intéressera également à la diffusion internationale des ouvrages et à l'analyse des transferts culturels à l'œuvre dans différents répertoires, par exemple au sein de l'art lyrique entre les opéras italiens, français et allemands. Ces thèmes seront abordés selon une approche mêlant analyse, esthétique et histoire de la musique, et dans une perspective transdisciplinaire.

Ethnomusicologie

La grande enquête sur le folklore enfantin de 1931 : enjeux scientifiques et problématiques de la valorisation d'un fonds d'archives

En 1931, le *Manuel général de l'instruction primaire*, journal officiel du ministère de l'Instruction publique, sollicite les instituteurs et institutrices de France pour collecter le « folklore enfantin tout entier ». L'enquête donne lieu à 10 000 feuillets remplis de chansons, de formulettes, de gages, de devinettes et de jeux chantés, aujourd'hui conservés aux Archives Nationales. Les feuillets constituent ce qu'on appelle communément le « fonds Baucomont », du nom de celui qui a coordonné la collecte. Nous essayerons d'abord de comprendre comment se positionne cet immense corpus dans la constitution du champ du « folklore enfantin ». Ensuite, en réponse à une commande du Musée National de l'Éducation qui prépare une exposition sur la chanson enfantine en 2022, nous réfléchissons à une valorisation du fonds Baucomont, nous confrontant ainsi aux problématiques d'exposition du sonore et de la musique. Avec la documentariste Péroline Barbet, nous travaillerons, sous forme d'un atelier de quelques jours successifs, à une création sonore visant à faire ressortir les enjeux scientifiques, l'intérêt historique et la part sensible du fonds Baucomont.

ALTEN Michèle, « Musique scolaire et société dans la France de la Troisième République », *Tréma*, n° 25, 2005 [En ligne] <http://journals.openedition.org/trema/310>

BAUCOMONT Jean ; GUIBAT Frank ; TANTE LUCILE ; PINON Roger ; SOUPAULT Philippe (eds), *Les comptines de langue française* [1961], Paris, Seghers, 3/1975 (collection « P. S. »)

CHARNAY Thierry, « Le corpus Baucomont des pratiques ludiques des enfants », in Saadi-Mokrane D. (dir.), *Sociétés et cultures enfantines*, Lille, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2000, p. 31-38.

« Musiques à voir », dossier du n° 16 des *Cahiers d'ethnomusicologie*, 2003.

VAN GENNEP Arnold, *Manuel de folklore français contemporain*, tome 1 [1943], Paris, Picard, R/1982.

Musiques électroacoustiques

Les musiques mixtes

Les musiques mixtes sont des musiques mettant en scène simultanément des dispositifs électroniques et des interprètes jouant sur des instruments acoustiques. Ces dispositifs électroniques peuvent correspondre à des sons fixés sur support, à des traitements temps réel portant sur les instruments acoustiques (ou la voix), ou à l'utilisation d'instruments électroniques ou numériques. L'objectif de ce séminaire sera d'étudier et d'analyser certaines productions de musiques mixtes emblématiques des XXe et XXIe siècles, tout en posant également la question de la préservation des dispositifs face à l'obsolescence rapide des technologies.

Alain BONARDI et al (dir.), *Analyser la musique mixte*, Paris, Éditions Delatour, 2017.

Bruno BOSSIS, Anne VEITL et Marc BATTIER (dirs), *Musique, Instruments, Machines*, Paris, OMF-Paris IV Sorbonne, 2006.

Nicolas DONIN, et Laurent FENEYROU, (dir.), *Théories de la composition musicale au XXe siècle, vol. 1*, Lyon, Symétrie, 2013.

Éveline GAYOU (dir.) *Musique et technologie, préserver, archiver, re-produire*, Paris, INA-GRM, 2013.

Hugues GENEVOIS et Raphael DE VIVO, (dir.) *Les Nouveaux Gestes de la musique*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1999.

Robin MACONIE (dir.), *Stockhausen on Music*, Londres, Marion Boyars, 1991.

Peter MANNING, *Electronic and Computer Music*, New York, Oxford University Press, 2004.

Philippe MANOURY, *La note et le son : écrits et entretiens, 1981-1998*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Curtis ROADS, *The Computer Music Tutorial*, Cambridge Mass., MIT Press, 1996.

Makis SOLOMOS, *De la musique au son. L'émergence du son dans la musique des XXe -XXIe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Journées d'étude et colloques L'étudiant choisit, en accord avec son directeur de recherche, d'assister à un ou deux séminaires ou colloques d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Introduction au droit : enseigné en Licence « Économie et gestion » (1^e année) mention « Sciences économiques ». Il s'agit de donner aux étudiants une culture juridique de base. Sont ainsi abordées les sources du droit (qu'est-ce qu'une loi, un décret, un règlement communautaire, une directive, quelle est leur valeur ?), l'organisation de la justice en France (qu'est-ce qu'une cour d'appel, la Cour de cassation, le Conseil d'État, qui sont les magistrats qui nous jugent ?), et les catégories juridiques de base (notions de personne physique, de personne morale, de contrat, de responsabilité).

Sociophonétique : cours mutualisé avec le M1 de Français Langue Etrangère, faculté ALL.

Objectifs

- Sensibiliser à la question de la norme et de la variation en phonétique.
- Réfléchir aux liens entre « accent » et stratification sociale.
- Problématiser le travail de phonétique en classe de langue.

Contenus

Cette UE se propose de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la sociophonétique ?
- Comment se pose la question de la norme et de la variation du point de vue de la phonétique ?
- Quels sont les enjeux sociaux des travaux de sociophonétique ?
- Qu'implique la prise en compte des travaux de sociophonétique pour la didactique des langues ?
- Diversité des accents dans l'aire francophone : quel français enseigner ?

Méthodologie

- Apports théoriques.
- Travail sur des corpus oraux.
- Enquêtes de terrain.

Bibliographie

BOYER H., 2016, « Vous venez d'où pour avoir cet accent ? La communauté linguistique comme marché soumis à l'imaginaire de la communauté », dans Garabato C.-A., Kis-Marck A., « Communauté linguistique : un concept, des terrains », *Lengas* 77.

- CANDEA M., TRIMAILLE C., 2015, « Sociophonétique du français. Genèse, questions et méthodes », dans *Langage et société* 151.
- DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J., 2003, *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- FAGYAL Z., 2010, *Accents de banlieue : aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, Paris, L'Harmattan.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LABOV W., 1979, *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit.
- LABOV W., 1993, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats Unis*, Paris, Editions de Minuit.
- LABOV W., 2006, « A sociolinguistic perspective on sociophonetic research », dans *Journal of Phonetics*, 34.
- LAKS B., 2011, « Phonologie du français contemporain », dans *Langue française*, 169.
- LEON P.-R., 2007, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.
- LEHKA-LEMARCHAND I., 2011, « La stratification stylistique d'un indice prosodique de l'accent dit 'de banlieue'. Enquête auprès de jeunes Rouennais », dans *Lidil*, 44.
- PATERNOSTRO R., 2016, *Diversité des accents et enseignement du français. Les parlers jeunes en région parisienne*, Paris, L'Harmattan.

Ateliers d'informatique musicale :

Présentation des bases de l'audio numérique (échantillonnage).

Introduction à la programmation en Faust (Faust Web IDE, utilisation d'éléments des bibliothèques, opérations de base sur les signaux (connexion, split, merge, etc.), opérations mathématiques de base, etc.)

Techniques fondamentales pour la synthèse et le traitement des sons en Faust (traitement du signal) : synthèse additive, soustractive, AM, FM, Filtres de base, distorsion, flanger, écho.

Utilisation de Faust pour la création de plug-ins, d'externals, etc.

Contrôle d'éléments produits avec Faust (MIDI + microcontrôleurs)

UE3 PROJET DE RECHERCHE

Mémoire de recherche (étape 1)

Définition du sujet (rendu en double exemplaire) :

- Titre (2 points)
- Corpus (présenté et commenté) (4 points)
- Bibliographie (4 points)
- Problématique en 30 lignes, faisant référence au corpus et à la bibliographie (10 points)

La préparation de l'étape 1 se fait avec l'appui et sous la direction d'un enseignant-chercheur sous forme de séances personnelles de travail. Sauf pour les étudiants se trouvant à l'étranger, le mail ne peut constituer un mode d'échange scientifique exclusif pour garantir une réelle progression.

Deux fiches de lecture (rendues en simple exemplaire)

documents choisis en accord avec le directeur de recherche

- fiche de lecture pour un livre : 15 000 c (espaces compris)
- fiche de lecture pour un article ou un chapitre de livre : 10 000 c (espaces compris)

SEMESTRE 2

UE1 VALORISATION

Anglais

Stage : minimum 70 h. (cf. p. 9) mais peut être plus long

Insertion professionnelle : La participation est obligatoire pour les étudiants de L3 arts plastiques et LEA ainsi que pour tous les master 1 et 2.

Ce cours est à faire lors des semestres impairs et sera comptabilisé lors des semestres pairs.

Exemple pour les L3, fait au S5 intégré au relevé du S6.

Pas de rattrapage.

Plus d'information sur l'espace Caroline

Mes espaces d'activités > cap avenir - insertion professionnelle - all (ip_all)

<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/workspaces/63020/open/tool/home#/tab/-1>

UE2 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIe et XVIIe siècles

Éditer la musique au XVI^e siècle : contraintes, innovations et critères de standardisation induits par l'imprimerie sur la diffusion et pratique de l'art musical à la Renaissance.

Apparue en 1501 avec le recueil de polyphonies *Harmonice Musices Odhecaton* édité à Venise par Ottaviano de' Petrucci, l'imprimerie musicale s'impose très rapidement comme le médium dominant de la diffusion musicale au XVI^e siècle. Ainsi que l'a montré Pawel Gancarczyk dans son étude sur le sujet (*La musique et la révolution de l'imprimerie*, Lyon 2015), les implications de cette mutation technologique sont considérables non seulement quant à l'accroissement spectaculaire de la diffusion de la musique, mais également quant à la conception même du répertoire, dont une grande partie s'adapte très rapidement à de nouveaux critères spécifiquement « calibrés » par le nouveau médium. Que ce soit par le nombre de compositions qu'ils contiennent, les critères de classement qu'ils mettent en œuvre, ou bien par le format qu'ils tendent à privilégier dans tel ou tel genre, les recueils imprimés contribuent à l'émergence de normes nouvelles dans la présentation de la musique éditée. Ce séminaire entend présenter un panorama de l'imprimerie musicale au XVI^e siècle, en abordant quelques-unes des questions inhérentes à la diffusion de nouvelles normes de présentation :

- les dispositifs spécifiques impliqués par le médium imprimé
- les principaux centres de diffusion de l'imprimé musical et leur aire de rayonnement
- l'usage des documents imprimés par les musiciens, par les amateurs de livres

Quelques indications bibliographiques (parmi de très nombreuses références)

BOORMAN Stanley, *Ottaviano Petrucci : catalogue raisonné*, New York ; Oxford, Oxford University Press, 2006.

GANCARCZYK Paweł, *La musique et la révolution de l'imprimerie, les mutations de la culture musicale au XVI^e siècle*, Lyon, Symétrie 2015.

GUILLO Laurent, *Les éditions musicales de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Klincksieck, 1991

HEARTZ Daniel, *Pierre Attaingnant, royal music printer of music*, Berkeley ; Los Angeles, University of California Press, 1969.

LESURE François ; THIBAUT Geneviève, *Bibliographie des éditions d'Adrian Le Roy et Robert Ballard (1551-1598)*, Paris, Société Française de Musicologie, 1955.

LEWIS Mary, *Antonio Gardano. Venetian music printer 1538-1569. A descriptive bibliography and historical study*, New York, Garland, 1997-2005, 3 vol.

POGUE Samuel, *Jacques Moderne, Lyons music printer of the sixteenth century*, Genève, Droz, 1969.

Jazz

Le "College" de Ray Ventura, un carrefour du jazz et de la chanson dans l'entre-deux-guerres

Ce séminaire s'intéressera à la place singulière de l'orchestre « Ray Ventura et ses collégiens » dans l'entre-deux-guerres. Entre *big band* de jazz (qu'il est plus ou moins à ses débuts, en 1928) et orchestre de variétés, entre arrangements minutieux voire savants et minutie des réglages scéniques et chorégraphiques, entre goût de la mélodie accrocheuse et attachement à la musique instrumentale, entre chanson à sketches et chanson littéraire, entre tradition française de l'opérette et importation de la revue à l'américaine, l'orchestre de Ray Ventura est, au carrefour des mutations de la chanson populaire et du spectacle de music-hall, un passeur entre le jazz et les « variétés ».

Bibliographie :

Karine LE BAIL, *Ray Ventura et ses Collégiens ou les enfants de la marquise*, coll. Les Greniers de la mémoire, BD Music, 2015.

Jacques HELIAN, *Les Grands orchestres de music-hall*, Paris, Filipacchi, 1984

JACQUES-CHARLES, *Cent ans de music-hall. Histoire générale du music-hall de ses origines à nos jours, en Grande-Bretagne, en France et aux USA*, Genève et Paris, Jeheber, 1956.

André SALLEE et Philippe CHAUVÉAU (dir.), *Music-hall et café-concert*, Paris, Bordas, 1985

Ludovic Tournes, *New Orleans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Paris, Fayard, 1999.

Jeffrey H. JACKSON, *Making Jazz French: Music and Modern Life in Interwar Paris*, Duke University Press, 2003

Musicologie XXe et XXIe siècles

La relation entre musique et texte dans les musiques savantes postmodernes

Il s'agira d'étudier au sein de ce séminaire la relation entre texte et musique dans le contexte de la postmodernité. Seront abordés des œuvres et des textes de compositeurs de la nouvelle simplicité (Hans-Jürgen von Bose, Detlev Müller-Siemens, Wolfgang Rihm), de la nouvelle complexité (Brian Ferneyhough, Michael Finnissy) ainsi que des minimalistes et post-minimalistes américains et européens (John Adams, Philip Glass, György Ligeti, Steve Reich, Terry Riley).

DANUSER, Hermann, « Die Musik des 20. Jahrhunderts », *Neues Handbuch der Musikwissenschaft*, DAHLAUS, Carl (dir.), Laaber-Verlag, Band 7, Laaber, 1984, p. 402.

DARBON, Nicolas, *Wolfgang Rihm et la nouvelle simplicité*, Millénaire III, Notre Dame de Bliquetuit, 2007, p. 333.
 HENTSCHEL, Frank, « Wie neu war die « Neue Einfachheit » », dans *Acta Musicologica*, vol. 78, fas. 1, Bâle, 2006, p. 111-131.
 MOSCH, Ulrich (éd.), *Wolfgang Rihm ausgesprochen. Schriften und Gespräche*, Winterthur, Mayence, Bâle, Amadeus Verlag, Schott Musik International, Paul Sacher Stiftung, coll. « Publications de la Fondation Paul Sacher », vol. 6, n° 1-2, 1997, 2 tomes, 439 p. [1], 459 p. [2].
 PISTONE, Danielle, « Quelques réflexions musicologiques sur les origines et la réception des néo- et des post- dans la France de ces derniers siècles », dans *Pour les sonorités opposées n° 4, Revue d'esthétique et d'analyse musicales des XX^e et XXI^e siècles*, GIRARD, Anthony, MALHAIRE, Philippe (dir.), L'Harmattan, Paris, 2021, p. 11-24.
 RIHM, Wolfgang, « Nietzsche Vertonen » dans *Offene Enden, Denkbewegungen um und durch Musik*, MOSCH, Ulrich (dir.), Carl Hanser Verlag, München Wien, p. 153-155, 2002.
 WASCHBÜSCH, Viviane « La *Theorie der musikalischen Postmoderne* : application analytique de la théorie postmoderne musicale selon Mahnkopf » dans *Pour les sonorités opposées n° 4, Revue d'esthétique et d'analyse musicales des XX^e et XXI^e siècles*, GIRARD, Anthony, MALHAIRE, Philippe (dir.), L'Harmattan, Paris, 2021, p. 37-60.

Journée d'étude et colloques L'étudiant choisit, en accord avec son directeur de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Programmation/organisation de concerts. Choix d'un interprète pour une œuvre donnée, choix d'un lieu pour mettre en valeur un répertoire ... la programmation est l'art du choix, mais d'un choix éclairé et construit, qui combine à une somme de contraintes techniques, financières, administratives, une somme d'envies, de souhaits, de rêves parfois. Savoir créer ces opportunités pour créer au concert ces instants « magiques » qui suscitent l'émotion vraie, nécessite une bonne part d'intuition, mais aussi quelques clefs que ces quelques séances permettront peut-être d'acquérir.

Médiation culturelle

Il s'agira de comprendre la fabrication de projets de développement territorial faisant appel à la musique. On se demandera notamment selon quels enjeux la musique est sollicitée pour la revitalisation de terrains urbains. À partir d'études de cas qui mobilisent la musique comme ingrédient de transformation sociale – projet DEMOS de la Philharmonie de Paris, festivals faisant à la fois la promotion d'artistes et travaillant par l'action culturelle pour une meilleure harmonisation entre les territoires et les communautés –, on abordera les thèmes croisés de musique et démocratie, musique et identité locale, musique et diversité culturelle.

Espaces et réseaux : mutualisé avec le M1 « Arts numériques »

Initiation à la programmation : Ce cours a pour objectif d'exposer les principes de base de la programmation fonctionnelle. Les premières séances sont consacrées à l'apprentissage d'un langage fonctionnel simplifié, qui sera utilisé ensuite pour étudier les techniques de base de manipulation de listes comme la récursion. Les bases du langage LISP (un langage largement utilisé en Composition Musicale Assistée par Ordinateur) seront ensuite abordées.

Mémoire de recherche (étape 2) rendu en double exemplaire

- Page de titre + Plan (4 points)
- Introduction + chapitre rédigé 25 pages minimum (référencement des sources, légendes des illustrations) (12 points)
- Bibliographie (4 points)

Cette étape est conduite et finalisée sous la direction d'un enseignant-chercheur lors de séances personnelles de travail.

SEMESTRE 3

UE1 METHODOLOGIE

Anglais 1 et 2 : avec les étudiants de M1

Insertion professionnelle : La participation est obligatoire pour les étudiants de L3 arts plastiques et LEA ainsi que pour tous les master 1 et 2.

Ce cours est à faire lors des semestres impairs et sera comptabilisé lors des semestres pairs.

Exemple pour les L3, fait au S5 intégré au relevé du S6.

Pas de rattrapage.

Plus d'information sur l'espace Caroline

Mes espaces d'activités > cap avenir - insertion professionnelle - all (ip_all)

<https://caroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/workspaces/63020/open/tool/home#/tab/-1>

Journée des invités : vendredi 19 novembre 2021. *horaires et salle à préciser*

La liste des chercheurs invités sera précisée à la rentrée.

UE2 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Cf. M1 (semestres 1 et 2)

UE3 SPÉCIALISATION

Journée d'étude et colloques L'étudiant choisit, en accord avec son directeur de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Stage optionnel (2 semaines minimum) mais il peut être plus long : il donne lieu à un rapport de stage (entre 10 et 15 pages) rendu en double exemplaire comprenant : une présentation de la structure (5 points), les missions du stagiaire (5 points), les résultats et réflexions personnelles (5 points). Une évaluation est demandée au tuteur responsable du stagiaire par le directeur de recherche UJM (5 points). Les stages se font en France ou à l'étranger. Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.

Date du stage : semaines 11 et 12 du 1^{er} ou du 2^d semestre ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, avant le 6 mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 10 juin (pour un rapport rendu en session 2)

SEMESTRE 4

Mémoire de recherche et soutenance

Le mémoire, d'une centaine de pages, rend compte d'une démarche de recherche et en expose les résultats. La problématique est présentée en rapport avec « l'état de la question » émanant de la bibliographie et de la définition du corpus d'étude. La rigueur est attendue tant dans la méthode de recherche que dans l'exploitation des sources primaires et secondaires.

Dans la perspective d'une poursuite en thèse l'accent doit être mis sur le choix d'un sujet n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement dans la littérature musicologique récente.

Présentation orale des travaux, vendredi 15 avril 2022 : cette présentation, faite à tour de rôle par chaque étudiant pour l'ensemble des autres étudiants et l'équipe d'enseignants-chercheurs, permet entre autres de préparer la soutenance. Elle est obligatoire mais non-évaluée.

Soutenance : 1h30 dont 20 minutes de présentation de ses travaux par l'étudiant, suivies des questions du jury.

PARCOURS « Administration et gestion de la musique »

MASTER DEUXIEME ANNEE

Responsable : Viviane Waschbüsch
vwaschbuesch@gmail.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Après une première année de master commune au parcours « Musique et musicologie », le parcours « Administration et gestion de la musique » a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence en musique et administration culturelle, afin qu'ils puissent faire état d'un profil professionnel susceptible de répondre à des responsabilités impliquant la gestion des événements musicaux au sein d'institutions publiques ou privées.

DOUBLE DIPLOMATION

Administration et Gestion de la Musique/Management des Organisations

Les étudiants de 2^{ème} année du Master mention Arts parcours Administration et Gestion de la Musique peuvent obtenir, en plus de leur diplôme initial (AGM) selon les modalités précisées dans ce livret et le règlement général des études d'ALL, une 2^{ème} année de Master mention Management et Administration des Entreprises parcours Management des organisations (M2 MdO) selon les conditions suivantes :

I.1. – Le candidat admis en M2 AGM suivra la procédure qui lui sera communiquée par l'Institut d'Administration des Entreprises pour réaliser son inscription administrative et s'acquitter des droits d'inscription secondaire 159€ [à titre indicatif (sauf si l'étudiant est boursier)]

I.2. – Parmi les enseignements du Master 2 AGM, l'étudiant(e) doit valider chaque enseignement listé ci-dessous, c'est-à-dire, obtenir une note d'évaluation supérieure ou égale à 10/20 (et selon les modalités précisées dans le règlement général des études d'ALL et de la maquette pédagogique) :

- o Droit du travail (12h)
- o Droit des sociétés (12h)
- o Aspects du management de projet événementiel (11h)
- o Marketing (14h)
- o Gestion des ressources humaines (18h)
- o Gestion financière et comptabilité (13h)
- o Anglais (18h)

I.3. – suivre et valider, c'est-à-dire obtenir une note d'évaluation supérieure ou égale à 10/20 (et selon les modalités précisées dans le règlement général des études du parcours et de la maquette pédagogique) au sein du cursus du M2 MdO, l'enseignement suivant :

- o Stratégie et développement international (30 h)

Ce cours est dispensé sur le site Tréfilerie.

I.4. – consacrer une partie du rapport de stage aux dimensions de management et gestion selon le cahier des charges de l'IAE. Cette partie portera attention à présenter un contenu tant théorique que pratique. L'évaluation du rapport associera un(e) représentant(e) de l'IAE. La note de Stage doit être supérieure ou égale à 10/20.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le parcours « Administration et gestion de la Musique » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus de musicologie jusqu'au Master 1^{ère} année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4) mais pouvant attester d'une culture et d'une pratique musicales ou d'expériences dans l'administration et gestion de la musique.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, professionnel dans le domaine culturel et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS

- Dans le domaine de l'administration et de la gestion des affaires culturelles relatives en priorité au domaine musical au sein d'institutions qui s'engagent tant dans la recherche ou la conservation du patrimoine musical que dans l'enseignement ou la production de spectacles ou la diffusion musicale.
- Dans les secteurs professionnels publics, semi-publics ou privés : DRAC, SACEM conservatoires de musique ou écoles de musiques agréées, collectivités locales, festivals, édition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées...

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif de chaque promotion est de 15 étudiants environ.

Le cursus s'étend sur deux semestres et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long du premier semestre.
- Une formation pratique sous la forme d'un stage de 12 semaines minimum que l'étudiant doit effectuer durant le second semestre, **en France ou à l'étranger.**

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour le premier semestre :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (dossier, devoir sur table...).
 - Les étudiants sont également évalués en commun sur un projet collectif conçu et réalisé durant le premier semestre.
 - Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire.**
 - Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés.
- La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour le second semestre :

- Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leur lieu de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, se poursuivre durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis le 31 août 2022 au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.
- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en septembre.

- Le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir pages suivantes

PARCOURS : ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Droit et administration	CM	TD	Régime continu	Ects 9	Coef. 2
1.1. Droit					
a) Droit du travail Sophie Julliot	6	6	écrit (2h)	1	1
b) Droit des sociétés Natacha Bahri	6	6	écrit (1h30)	1	1
c) Droit des associations Julie Champagne	6	6	écrit (1h30)	1	1
d) Droit d'auteur et propriété intellectuelle Philippe Soustelle + Franck Petre (Sacem)	3 15 (droit)	+ 6 Sacem	écrit (2h)	2	2
1.2. Administration de la musique					
a) Structures administratives et politiques culturelles en France et en Europe Marc Villarubias	12		dossier	2	2
b) Aspects du management de projet événementiel Myriam Seli (4h) Adrien Lloret (4h) Alexandre Didier (3h)	11		dossier	2	2

UE2 Économie et gestion	CM	TD	Régime continu	Ects 8	Coef. 2
2.1. Stratégie de production					
a) Programmation Ludovic Paulet-Chazalon (5h) Mathieu Hérault (5h) Matthew Studdert-Kennedy (5h) Agnès de Jacquilot (6h)	21		dossier	2	2
b) Marketing Catherine Jabaly	7	7	écrit (2h)	2	2
2.2. Gestion					
a) Gestion des ressources humaines Manel Diné	18		dossier	2	2
b) Gestion financière et comptabilité Philippe Liguori (6h30) Julie Javelle (6h30)	8	5	écrit (2h)	1	1
2.3. Industrie du disque Colombe de Poncins (5h) Colin Bévot (5h)		10	dossier	1	1

UE3 Promotion / communication d'un projet musical	CM	TD	Régime continu	Ects 8	Coef. 2
3.1. De la conception à la production Claude Boisshot (6h) Alexis Burlot (6h) Candide Labbe (6h)	18		dossier	2	2
3.2. Communication et médiation	38	20			
a) Outils numériques et réseaux Romain Berthault	5	5	dossier	1	1
b) Relations avec la presse ; médiation	9	9	dossier	1	1

Marion Servais (12h) Caroline Philippe (6h)					
c) Mécénat ; schéma de financements publics Juliette Marion (6h) Marine Gaudin (6h)	6	6	écrit (2h)	1	1
d) Communication et multimédia Nathanaël Tardif	18		Réalisation d'un site internet	3	3

UE4 Culture musicale, rédactionnelle et linguistique	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
4.1. Recherche et description en discographie Marc Desmet	8		écrit (1h30)	1	1
4.2. Synthèse et musicologie 4 CM imputés au M1 Cédric Garde	4	4,5	écrit	1	1
4.3. Anglais Arnaud Moussart		18	oral	3	3

SEMESTRE 4

UE1 Réalisation d'un projet musical professionnel collectif	CM	TD	Régime continu	Ects 4	Coef. 1
Encadrement de projet Viviane Waschbüsch		10	évaluation collective d'un spectacle vivant	4	1

UE2 Stage	CM	TD	Régime continu	Ects 12	Coef. 3
2.1. Préparation à l'insertion professionnelle		Modules insertion pro	dossier	1	1
2.2. Stage			Rédaction d'un rapport de stage	11	11

UE3 Réalisation d'un projet musical professionnel	CM	TD	Régime continu	Ects 14	Coef. 3
Encadrement de projet Viviane Waschbüsch		25 (16+9)	Mémoire et soutenance	14	1

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

UE1

DROIT SOCIAL

Sophie Julliot (UJM, droit privé)

L'objectif de ce cours consiste à sensibiliser les étudiants sur les spécificités que l'activité artistique génère dans le domaine du droit du travail et dans le domaine de la protection sociale. Cette spécificité est essentiellement abordée au regard du statut de l'artiste de spectacle et de l'artiste auteur.

DROIT DES SOCIÉTÉS

Natacha Bahri (NBahri Avocats)

Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.

DROIT DES ASSOCIATIONS

Julie Champagne (CREFAD Loire)

Ce cours aborde quatre grands items juridiques / réglementaires :

- Le statut associatif pour la filière musicale : statuts possibles, règlements intérieurs, responsabilité juridique, fonctionnement, obligations et réglementations
- Agréments et licences spécifiques : les particularités du statut associatif (licence entrepreneur du spectacle, agrément de service civique, agrément JEP)
- Associations employeuses : réglementations et obligations (conventions collectives, procédures et déclarations...)
- Associations marchandes ou non marchandes : différences et incidences fiscales

DROIT D'AUTEUR

Philippe Soustelle (UJM, droit)

Le cours de propriété littéraire et artistique qui regroupe les questions du droit d'auteur proprement dit et des droits voisins du droit d'auteur (droits accordés notamment aux artistes-interprètes et aux producteurs) poursuit l'objectif de fournir aux étudiants les principes juridiques caractéristiques de la matière (notion d'œuvre originale, titularité des droits, teneur des différents droits, gestion contractuelle des droits patrimoniaux, rapports entre le droit d'auteur et les droits voisins). Cet enseignement s'accompagne d'un support fournissant aux étudiants la législation pertinente et son interprétation jurisprudentielle.

Franck Petre (SACEM)

De l'aspect légal sur ce qu'est le droit d'auteur à son application concrète à travers le calcul d'une redevance SACEM, vous verrez dans ce cours que le droit d'auteur d'un point de vue général et la SACEM plus précisément font partie intégrante d'une bonne gestion de projets musicaux.

(STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE ET EN EUROPE)

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Marc Villarubias (CO18 Culture Objectif, Lyon)

Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- Redéfinir collectivement une approche culturelle élargie : de l'anthropologie à l'acte de création, du service public au marché.
- Observer les articulations entre culture, territoires et politique territoriales : du quartier au monde
- Sensibiliser aux attentes et tendances de contributions de la culture au développement durable : droits culturels, égalité femmes/hommes, diversité, éducation, éco-responsabilité...

ASPECTS DU MANAGEMENT DE PROJETS ÉVÉNEMENTIELS

Alexandre Didier / Myriam Séli / Adrien Lloret (Arty Farty, Lyon)

Montage de projet culturel inspiré du forum de conférences European Lab et du festival Nuits sonores :

Réflexion éditoriale et stratégique – programmation ; Montage financier et budget prévisionnel ; Stratégie par rapport aux différentes typologies de demandes de subventions ; Stratégie de billetterie – outils et montage économique : Les modes de contractualisation et de rémunération des intervenants, personnels et artistes.

UE2

PROGRAMMATION

Matthew Studdert-Kennedy (Philharmonie Luxembourg)

L'objectif de ce cours consiste à étudier les différents types de programmation des salles de concert, des orchestres et des festivals, en prenant plus particulièrement appui sur le cas d'école de la Philharmonie de Luxembourg qui regroupe un grand nombre de genres de musiques (classique, jazz, musiques du monde, programme éducatif) mettant en avant son propre Orchestre Philharmonique du Luxembourg ainsi que les orchestres, ensembles et artistes invités. Dans le même cours sont abordées les notions transversales qui relient la programmation à la production (contrat, négociation, logistique, suivi administratif), la communication (supports de communication en cohérence avec les lignes programmatiques), le mécénat et l'action éducative (ateliers, médiation, introductions aux concerts...).

NB: this course may be partially or totally taught in english.

Agnès de Jacquilot (Opéra de Paris)

L'objectif de ce cours est d'éclairer les étudiants sur les raisons et les spécificités d'une programmation en direction du jeune public. En s'appuyant sur l'exemple de l'Opéra national de Paris, il leur donne des outils concrets et des pistes de méthodologie pour intégrer la problématique du jeune public à leurs futures activités.

Mathieu Héroult (Le Fil, Saint-Étienne)

Les Scènes de Musiques Actuelles ont été labellisées en 1998. Le secteur musical a connu depuis une forte mutation : chute de l'industrie du disque, avènement des modes de consommation culturelle par le numérique, baisse annoncée des financements publics. Comment les Smac vont-elles amorcer ce nouveau virage économique et culturel en maintenant leurs missions de service public ? Quels sont les enjeux de développement de la création artistique dans un tel marché ? Comment fidéliser ou conquérir de nouveaux publics ? Comment concevoir, dans un tel contexte, une programmation cohérente et pertinente ?

Ludovic Chazalon (Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère)

- Comment établir une programmation ? Recherche des artistes et des lieux de concerts ; Mise en place d'un budget artistique (cachets, voyages, repas & hébergements) ; détailler les modalités contractuelles (contrat de cession ou engagement) ; conception du budget de communication (réalisation d'un programme, site internet) ; conception d'un budget technique (demande de fiche technique, devis) ; montage d'une équipe technique (techniciens son et lumières) ; organisation d'un concert.
- Recherche de subventions, comment procéder ? Subventions publiques (Drac, Conseil départemental, Conseil Régional) ; Sociétés civiles (Sacem, Adami, Cnv, Spedidam, Fcm) ; Mécénats & sponsorings (recherche et ciblage) ; Bilan moral et financier d'une édition d'un festival

MARKETING

Catherine Jabaly (Catherine Jabaly Conseil, Lyon)

Ce module aborde et présente de manière synthétique les grandes notions de marketing. Quelques grands principes fondateurs y sont évoqués comme les 4 P, le marketing mix ou les différentes approches stratégiques en la matière. Un focus particulier est fait sur l'apport du digital, les nouveaux outils, les tendances les plus actuelles dans ce domaine. Dans un second temps, ces notions sont transposées aux entreprises culturelles à l'aide d'exemples d'applications concrets.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Manel Diné (IAE, Saint-Étienne)

Le cours de GRH vise à amener les étudiants, d'une part, à réfléchir sur les concepts, les outils et les politiques de GRH en les situant dans le contexte particulier des organisations artistiques et culturelles, et d'autre part, à maîtriser les principales activités de la GRH que doit exercer tout manager dans le domaine artistique et culturel.

GESTION FINANCIERE ET COMPTABILITE

Philippe Liguori (Ecomex Expertise, Saint-Étienne)

Ce cours a pour objectif une bonne compréhension de l'usage de la comptabilité :

- Quel type de comptabilité utiliser (engagement, trésorerie) ?
- La comptabilité pour répondre aux obligations légales (comptables, fiscales et juridiques)
- A quoi servent les outils comptables ? (Plan comptable, journaux...)
- Répondre aux attentes du service comptable ou de l'expert-comptable pour l'établissement des comptes annuels
- Lire les comptes annuels (compte de résultat et bilan) pour communiquer avec les tiers (banquiers, financeurs...)
- Utilisation de la comptabilité dans une approche de gestion (Budget, analytique, recouvrement, prévisions de trésorerie)

Julie Javelle (EOC, Saint-Étienne)

Nous verrons comment élaborer et suivre la réalisation un budget prévisionnel en s'appuyant sur l'expérience d'un ensemble orchestral de musique contemporaine dans le secteur du spectacle vivant subventionné. Nous aborderons les contraintes et les outils à la disposition des administrateurs de structure ou des chargés de production, les enjeux économiques d'une structure associative subventionnée et des questions fiscales (impôts, concerts à l'international).

INDUSTRIE DU DISQUE

Colombe de Poncins / Colin Bévot (Warner / Erato, Paris)

Au cinéma, à la radio, dans les lieux publics sonorisés, clubs, sur le web, en CD, vinyle... la musique enregistrée, aujourd'hui omniprésente, n'a jamais autant été « consommée ». Paradoxalement les revenus générés ont, eux, chuté de manière vertigineuse depuis le début des années 2000 au point de fragiliser une filière complète – créateurs, artistes, labels, distributeurs... Nos interventions ont pour ambition de décrire l'industrie de la musique enregistrée et d'en expliciter les rouages, les enjeux, et d'évoquer les menaces et opportunités qui se profilent.

UE3

DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION

Alexis Burlot (Gaga Jazz, Saint-Étienne)

Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.

Claude Boischot (Konzertdirektion Schmid, Hanovre)

L'agent artistique et le tourneur d'orchestres font partie de ces « métiers de l'ombre » qui participent à l'organisation de concerts. A travers son expérience professionnelle, en particulier au sein de la Konzertdirektion Schmid (l'agence artistique allemande la plus importante dans le milieu de la musique classique), Claude Boischot présente ces deux métiers et leurs nombreuses facettes.

Candide Labbe (Orchestre d'Auvergne)

L'administrateur de production porte la responsabilité du suivi administratif et budgétaire des projets artistiques de l'orchestre. Lors de cette intervention, nous décrirons son rôle de coordinateur entre l'artistique et l'administratif, ses différents interlocuteurs (artistes, agents, salles de concerts, festivals, collectivités, etc.) et les enjeux de ce poste dans les actions de l'orchestre.

OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX

Romain Berthault (indépendant)

Le web et les réseaux sociaux ont profondément bouleversé la manière de communiquer entre les acteurs culturels et le public. Internet est devenu le principal vecteur de communication des événements culturels, offrant des outils performants (réseaux sociaux, plateformes, applications...) qui permettent de repenser les liens entre artistes, producteurs et public. Ce cours présente différentes manières de développer une stratégie de communication numérique performante pour assurer la visibilité d'un projet artistique.

RELATIONS PRESSE

Marion Servais (festival de la Chaise-Dieu)

Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.

MEDIATION

Caroline Philippe (Orchestre national de Lorraine)

Ce cours aborde pour commencer la médiation culturelle en général (définition, histoire, missions, objectifs, publics sensibilisés...) avant d'entrer dans le détail de la médiation musicale à proprement parler (types d'actions, préparation des publics, contraintes, financements et bilan des actions...), à travers l'exemple de l'Orchestre national de Lorraine. L'intervention se termine en pratique par la réflexion autour d'étude de cas.

MECENAT

Marine Gaudin (Co-influence)

Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

Nathanaël Tardif (Graphiste/Web Designer)

Apprentissage des techniques de base pour l'utilisation des logiciels permettant de faire de l'image (Photoshop) et de la PAO (Illustrator ou Indesign). Découverte des langages HTML et CSS. Conception d'un site internet.

UE4

TECHNIQUES AUDIOVISUELLES ET REGIE

Philippe Landrivon (UJM)

L'intervention comprend deux parties : une présentation de la salle de spectacle, son installation et son fonctionnement. Procédures de mise en route du matériel. Procédures à suivre pour y organiser un événement. Puis, au-delà des projets de chacun, réflexion sur le rôle des futurs professionnels dans la chaîne (production, organisation, promotion, programmation, etc.) et de leur rapport à la technique. Mises en situation, TP. Le but de ce cours n'est pas de fabriquer des techniciens mais plutôt de donner des clés pour pouvoir travailler en bonne intelligence avec eux, et aboutir, en équipe, à un résultat optimal.

REFERENCING AUDIO RECORDINGS 1950-2000 [RECHERCHE ET DESCRIPTION EN DISCOGRAPHIE]

Marc Desmet (UJM, musicologie)

This course provides general information and main guidelines useful for the description of audio recordings made during the second half of the 20th century. With the reconstruction of the editing process as its main goal, it aims at acquiring a quick understanding of the key elements displayed on audio recordings information notes: dates of production, of copyright, mentions of publisher and label, responsibility at multiple levels (performer, composer, author...). Practical examples lead to the elaboration of compact description notes, in which the totality of available information is gathered in standardized form.

NB: this course may be partially or totally taught in english.

SYNTHESE ET MUSICOLOGIE

Cédric Garde (Éducation Nationale)

Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.

PROFESSIONAL COMMUNICATION IN ENGLISH [ANGLAIS]

Frédéric Robert (Université Jean Moulin Lyon III, Anglais)

Ce cours d'anglais aborde des questions de gestion de la musique (« *music management* ») au travers de textes et de vidéos traitant de ces problématiques : en quoi consiste cette gestion ? comment et pourquoi recruter un manager ? comment gérer des groupes mythiques comme les Rolling Stones, les Beatles et U2 ? Un travail sur les CV aura également lieu et les étudiants seront amenés à faire une présentation sur un sujet traitant de leur domaine de compétences.

POUR LA DOUBLE DIPLOMATION :

(STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL)

STRATEGIE D'ENTREPRISE

Alexis Catanzaro (UJM, IAE)

Maîtriser les outils d'analyse de l'environnement interne et externe de l'entreprise.

Définir un positionnement stratégique en cohérence avec l'analyse de l'environnement de l'entreprise.

Choisir une stratégie de croissance et une stratégie d'internationalisation adaptée à la situation de marché et aux objectifs de l'entreprise.

INTERVENANTS

Natacha BAHRI, NBahri Avocats, Paris

Romain BERTHAULT, indépendant

Colin BEVOT, Warner / Erato, Paris

Claude BOISCHOT, Konzertdirektion Schmid, Hanovre

Alexis BURLLOT, Gaga Jazz, Saint-Étienne

Alexis CATANZARO, Maître de conférences HDR, IAE de Saint-Étienne

Julie CHAMPAGNE, Crefad Loire, Saint-Étienne

Ludovic CHAZALON, Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère

Marc DESMET, Professeur, UJM, département de musicologie

Alexandre DIDIER, Arty Farty, Lyon

Manel DINE, Maître de conférences, IAE de Saint-Etienne

Cédric GARDE, Éducation Nationale

Marine GAUDIN, Co-Influence, Lyon

Mathieu HERAULT, Le Fil, Saint-Étienne

Catherine JABALY, Catherine Jabaly conseil, Lyon

Agnès DE JACQUELOT, Opéra National de Paris

Julie JAVELLE, Ensemble Orchestral Contemporain, Lyon

Sophie JULLIOT, Maître de conférences, UJM, droit privé

Candide LABBE, Orchestre d'Auvergne

Philippe LANDRIVON, Technicien audio-visuel ALL, UJM
Philippe LIGUORI, Expert-comptable, Ecomex Expertise, Saint-Étienne Lyon
Adrien LLORET, Arty Farty, Lyon
Juliette Marion, École de l'Oralité, Saint-Étienne
Franck PETRE, Sacem Saint-Etienne
Caroline PHILIPPE, Orchestre national de Lorraine
Colombe de PONCINS, Warner / Erato, Paris
Frédéric ROBERT, Université Jean Moulin Lyon III
Myriam SELI, Arty Farty, Lyon
Philippe SOUSTELLE, Maître de conférences, UJM, droit privé
Matthew STUDDERT-KENNEDY, Philharmonie Luxembourg
Nathanaël TARDIF, Graphiste/Web Designer, Lyon
Marc VILLARUBIAS, CO18 Culture Objectif, Lyon
Viviane WASCHBÜSCH, Maîtresse de conférences, UJM, musicologie

Parcours « Réalisateur en Informatique Musicale »

MASTER DEUXIEME ANNEE

Responsable : Laurent Pottier, laurent.pottier@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Après une première année de master commune au Master Recherche en musicologie, la formation vise la connaissance et la maîtrise des technologies électroniques et numériques et prépare au métier de **réalisateur en informatique musicale (RIM)**. Acteur direct dans les productions musicales, le réalisateur en informatique musicale se situe à l'interface entre les développeurs de logiciels, les chercheurs en informatique musicale, les compositeurs ... et toutes les entreprises susceptibles d'intégrer du son dans leurs activités.

Cette formation comporte des enseignements mutualisés avec le Master Professionnel de Réalisateur en Arts Numériques (ouverture en septembre 2016).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Master Professionnel « Réalisateur en Informatique Musicale » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus de musicologie jusqu'au Master 1^e année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4) mais pouvant attester d'une solide expérience de pratique musicale (diplômes souhaités)
- aux enseignants, professionnels dans le domaine de l'informatique musicale justifiant d'une équivalence du Master 1 par une VAE.

Les étudiants doivent disposer d'une culture scientifique et d'une expérience en informatique musicale.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, professionnel dans le domaine de l'informatique musicale ou de la musique assistée par ordinateur et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer à e-candidat

DÉBOUCHÉS

Pour répondre à l'augmentation du nombre de projets de production utilisant les technologies, le RIM assume différentes fonctions dont l'encadrement des compositeurs, musiciens et artistes, la gestion des projets de production, et généralement, en collaboration avec l'ingénieur du son et les musiciens, l'exécution des œuvres.

Aujourd'hui dans tous les milieux où des créateurs travaillent avec les technologies numériques pour le son ou la musique (danse, théâtre, vidéo, jeux vidéo, arts plastiques, musique, internet), on trouve, parfois sous d'autres étiquettes (régisseur, ingénieur, etc.), des professionnels qui maîtrisent des concepts, des technologies et des pratiques similaires :

- dans les centres de création (IRCAM, GRM, Centres Nationaux de Création Musicales, ...)
- dans les studios d'enregistrement (travail avec l'ingénieur du son),
- dans les théâtres, les centres d'arts dramatiques, les opéras, les centres chorégraphiques, les radios, les entreprises de jeux vidéo, les musées,
- dans des cabinets d'assistance conseil,
- comme designer sonore pour le spectacle vivant, le cinéma, le jeu vidéo,
- comme formateur, professeur de musique électroacoustique,
- comme développeur en informatique musicale.

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif maximum de chaque promotion est de 15 étudiants.

Le cursus s'étend sur 22 semaines (de septembre à février) et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique (cours et conférences) dispensée à la fois par des professionnels du monde de l'informatique musicale (GRAME, IRCAM, CNSMD Lyon, Studio-Instrumental Marseille, SMAC le FIL, etc.) et par des universitaires (en musicologie, en arts numériques, en informatique, en acoustique et en traitement du signal) au long des deux semestres.
- Une formation pratique effectuée sous la forme d'un ou plusieurs stages (durée totale au moins égale à 12 semaines) que l'étudiant doit effectuer en **France ou à l'étranger** après la fin des cours (mars à septembre).

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour la formation théorique :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (épreuve écrite, travail à rendre, dossier...).
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**.
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour les stages :

– Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leurs lieux de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, être effectué durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis en deux exemplaires le **7 septembre** au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.

- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en octobre. Le rapport de projet personnel doit être déposé en double exemplaire au plus tard le **7 septembre** au secrétariat de l'Université.

– Il n'est pas prévu de session de rattrapage et le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir page suivante et sur <http://musinf.univ-st-etienne.fr/pedagogie2.html>

Tous les cours des UE2 et UE3 sont accessibles à des étudiants anglophones.

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 4	Coef. 1
Techniques de studio Greg Aliot (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu travaux personnels	4	1

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A - Acoustique et traitement du signal					
1 – Acoustique et psycho-acoustique Etienne Parizet (<i>RIM et RAN</i>)	8		CC écrit (1h30)	2	2
2 – Traitement du signal Yann Orlarey	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)	2	2
B - Traitement et post-production image				1	1
1 - Traitement image temps-réel 1 Vincent Ciciliato (<i>RIM et RAN</i>)		6	contrôle continu travaux personnels	1	1

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A – Algorithmique – PYTHON Ph. Ezequel (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC écrit (1h30)	2	2
B – Composition algorithmique L. Pottier		12	contrôle continu : travaux personnels	2	2
C – Dispositifs audio temps réel Bruckert, (Jourdan), Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu : travaux personnels	2	2
D - Informatique (langages et systèmes) Letz , (Forment) (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	2	2
E - Capture de mouvement, analyse vidéo du geste AADN (<i>RIM et RAN</i>)		10	contrôle continu : travaux personnels	1	1
F – Prototypage Jérémy Lautaud (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 6	Coef. 1
A - Musique et musicologie					
1 - Formation musicale Vincent Carinola		9	contrôle continu : travaux personnels	1	1
2 - Histoire de la musique Laurent Pottier, Michel Pascal	9		CC écrit (1h30)	1	1
B – Esthétique et histoire des arts numériques					
1 – <i>Histoire des Arts numériques, constitution d'un corpus d'œuvres</i> Vincent Ciciliato (<i>MI Arts num R</i>)		10	contrôle continu : travaux personnels	1	1
C - Arts et techniques					
1 – <i>Art et nouveaux médias</i> Anolga Rodionoff (<i>MI Arts num R</i>)	15		CC écrit (1h30)	1	1
D – Anglais spécialisé (<i>RIM et RAN</i>)		18	CC oral	2	1

UE5 Projet et aide à la conception	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
Projet personnel <i>Conception et mise en œuvre d'un projet multimédia</i>		2	Réalisation d'un projet encadré en temps limité (sur une semaine)	5	1

SEMESTRE 4

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Techniques de studio : Composition électroacoustique Colomies – Tadini	6	18	contrôle continu : travaux personnels	3	3
B. Musique/Images/Web Emmanuel Tardif (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	contrôle continu : travaux personnels	2	2

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A – Acoustique Etienne Parizet	4		CC écrit (1h30)	1	1
B – Traitement du signal Y. Orlarey- M. Buffa (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	4	4

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A. Environnement Linux-osX Stéphane Letz (<i>RIM et RAN</i>)		8	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	1	1
B-Informatique appliquée au temps-réel Bruckert Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
C - Capture de mouvement – capteurs physiques R. Michon (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1
D - Prototypage Thomas Duquet (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Musicologie					
1 - Histoire musiques électroniques Michel Pascal	8		CC écrit (1h30)	2	2
B – Esthétique et histoire des arts numériques					
1 – Nouvelles technologies et spectacle vivant (<i>RIM et RAN</i>) Merryl Messaoudi – Nicolas Hoste	8		CC écrit (1h30)	2	2
C - Option RIM ou RAN (selon parcours) à choisir dans les cours existants					
1 - Option RAN pour parcours RIM		8	selon option choisie	1	1

UE5 Stages, suivi de projet, options	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A - Stage en milieu professionnel (stage ≥ 12 semaines)		2	Rapport de stage	6	6
B - Direction artistique de projets, environnement professionnel X – Nicolas Hoste (<i>RIM et RAN</i>)	5	5	CC dossier	2	1
C – Insertion professionnelle – CAP Avenir			CC écrit (1h30)	2	1

Les enseignants fixent la date de rendu des travaux des étudiants comptant pour les évaluations de leur matière. En aucun cas, cette date ne peut excéder **le 30 mars**.

Date limite de dépôt des rapports (stage et projets personnels, chacun en deux exemplaires) : **7 septembre**.

ENSEIGNANTS

Universitaires :

Michel BUFFA, professeur, Université Côte d'Azur / Laboratoire I3S, Nice.

Philippe EZEQUEL, maître de conférences, dép¹ Informatique, Faculté des Sciences, Saint-Etienne.

Etienne PARIZET, professeur, Laboratoire Vibrations Acoustique - Insa, Lyon I.

Laurent POTTIER professeur, dép¹ musicologie UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.

Vincent CICILIATO, maître de conférences, dép¹ arts plastiques UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.

Anolga RODIONOFF, professeure, dépt arts plastiques UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.

Professionnels :

Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Etienne.

Francis BRAS, professeur en électronique et responsable d'INTERFACE-Z, Villejuif.

Max BRUCKERT, réalisateur en informatique musicale à GRAME, Lyon.

Vincent CARINOLA, compositeur, professeur au PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique) de Bourgogne (Dijon).

Pierre COLOMIES, sound designer chez Ubisoft, Montpellier.

Thomas DUQUET, Graphiste indépendant, motion design / 3D / VFX.

Raphaël DUPONT, artiste et développeur spécialisé en interaction temps-réel dans le domaine du spectacle vivant, Lyon.

Raphaël FORMENT, doctorant, dép¹ musicologie UJM/ ECLLA, Saint-Etienne.

Dominique FOBER, chercheur à GRAME, Lyon.

Nicolas HOSTE, directeur technique du FIL, Saint-Etienne.

Pascale JAKUBOVSKI, compositrice, enseignante au CRR, Saint-Etienne.

Emmanuel JOURDAN, réalisateur en informatique, développeur, IRCAM, Paris et Cycling74.

Christophe LEBRETON, réalisateur en informatique, IRCAM, GRAME.

Stéphane LETZ, chercheur à GRAME, Lyon.

Romain MICHON, chercheur à GRAME, Lyon.

Yann ORLAREY, responsable de la recherche à GRAME, Lyon.

Michel PASCAL, compositeur, professeur de composition électroacoustique au CNRR de Nice.

Random LAB - ESADSE, Équipe du Pôle numérique de l'ESADSE consacré à l'expérimentation en art, design et nouveaux médias, Saint-Étienne

Nicolas ROSETTE, directeur du développement et de la communication du Théâtre Nouvelle Génération - CDN, Lyon.

Michele TADINI, enseignant dans la classe d'électroacoustique au CNSMD de Lyon.

Nathanaël TARDIF, designer interactif.

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

Composition électroacoustique

Apprentissage des techniques de composition électroacoustique, synthèse, traitement du son, montage, mixage, histoire de la musique électronique, analyse de pièces électroacoustiques, transcriptions d'œuvres, relations musique et image.

Ingénierie du son, Acoustique

Mixage, prise de son, sonorisation, post-production, acoustique, acoustique des salles, acoustique instrumentale, techniques d'analyse, synthèse et traitement du signal.

Composition musicale assistée par ordinateur

Cet enseignement porte sur l'apprentissage des outils d'aide à la composition. L'analyse de pièces du répertoire permet d'illustrer l'utilisation de ces outils dans la production musicale de ces trente dernières années. Sont étudiés en particulier les principaux champs d'application des outils de la CAO : modèles sériels, modèles spectraux, modèles stochastiques, graphisme et interpolation, le contrôle de la synthèse, applications à l'analyse d'œuvres. Une initiation à la programmation (langage Lisp et langage Faust) est également assurée.

Temps réel et musiques mixtes

Étude des outils pour l'interprétation de la musique électroacoustique en concert et pour la réalisation de dispositifs interactifs. Étude des différentes techniques de synthèse et de traitement des sons, présentation des principaux types de synthétiseurs et matériels de studio, programmation avec Max/MSP et Pure-Data, réalisation de dispositifs interactifs (concert, théâtre, DVD-rom).

Musicologie

Étude du répertoire du XX^e siècle (musique savante, musique populaire, musique électronique, ethnomusicologie), consolidation des connaissances en formation musicale, direction artistique de projets, environnement professionnel du monde de la musique.

Equipements :

L'université Jean Monnet dispose pour les cours de ce Master d'une **salle d'informatique** comportant un système de diffusion quadraphonique avec vidéo projection et des ordinateurs rapides équipés de claviers MIDI, de cartes audionumériques et des logiciels *OpenMusic, Max, Pure-Data, Cubase, Reaper, Live, Finale, Lilypond, Csound, Faust, SuperVP, iAnalyse, Audacity*.

Une **salle de répétition** permet aux étudiants de travailler en groupes. Elle est équipée d'une batterie, de claviers MIDI, d'un piano acoustique MIDI, d'amplificateurs (claviers, guitare et basse), d'une table de mixage et d'un dispositif de sonorisation en octophonie avec un parc de microphones variés.

Nous disposons aussi d'une **salle de concert** de 180 places, d'un **studio de prise de son et de mixage** (équipé notamment avec *Protools, Waves, Logic, GRM-Tools*) et d'un **studio de mixage en quadraphonie**.

🖥️ : www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.




Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université. 

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🖥️ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>


🖥️ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

**LE SERVICE DES PUBLICATIONS
DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE**




LE SAVIEZ-VOUS ? L'UNIVERSITE DE SAINT-ÉTIENNE DISPOSE DEPUIS 1972 D'UN SERVICE D'EDITION QUI PUBLIE DES OUVRAGES VARIÉS (PLUS DE NEUF CENTS TITRES A CE JOUR) ET SUSCEPTIBLES DE VOUS INTERESSER : LITTÉRATURE, LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, ARCHITECTURE, RÉGIONALISME, ANTIQUITÉ, SOCIOLOGIE, ÉDUCATION, SCIENCES...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :


 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Horaires d'ouverture au public : 9h-16h30 (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

